



# **RAPPORT D'ACTIVITES 2010**

**Assemblée générale**

**30 mars 2011**

Ce rapport d'activité a été préparé par l'équipe de la Fédération.

## PREAMBULE

### **Les faits marquants de l'année 2010 :**

- *Le Bureau de la Fédération a été amené à rendre 12 avis (d'opportunité, intermédiaires ou finaux), sur les projets de charte, en renouvellement ou en création.*
- *Le Premier Ministre a signé 12 décrets pour les Parcs : 9 concernant un renouvellement de classement et 3 des prolongations de classement.*
- *Le Congrès des Parcs s'est tenu dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.*
- *Le réseau des Parcs a été présent dans 19 colloques et congrès des partenaires nationaux et internationaux, ainsi que dans de très nombreux groupes de travail.*
- *La Fédération initie, dans le contexte institutionnel territorial changeant que nous connaissons, une réflexion sur l'Avenir des Parcs.*
- *La Fédération lance le premier Concours agricole national des Prairies fleuries*

### *La Fédération s'est particulièrement impliquée :*

- *au sein du Réseau Rural Français : animation d'un des 3 groupes nationaux « Gestion de l'espace », et mise en œuvre de plusieurs projets*
- *dans l'Année internationale de la Biodiversité en faisant connaître les actions des Parcs, en participant à de nombreux évènements autour de cet enjeu et en faisant de la biodiversité le thème du Congrès national.*
- *dans le projet de loi Grenelle 2, dans celui sur la réforme des collectivités territoriales*
- *au niveau européen dans l'animation d'un projet destiné aux parcs afin de mieux contribuer à la politique européenne. .*

# 1. ACTIVITE STATUTAIRE ET FONCTIONNEMENT

## 1.1. Les réunions statutaires

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec deux Conseils d'administration le 24 février et le 6 octobre 2010, deux Assemblées générales le 7 avril et le 6 octobre 2010, et 7 réunions de Bureau.

### L'agenda des réunions statutaires

27 janvier : Bureau  
24 février : Conseil d'administration  
7 avril : Assemblée générale  
7 avril : Bureau  
26 mai : Bureau  
23 juin : Bureau  
15 septembre : Bureau  
6 octobre : Conseil d'administration et Assemblée générale (AGE et AG)  
17 novembre : Bureau  
15 décembre : Bureau

L'Assemblée générale extraordinaire du 6 octobre a modifié la dénomination du « Conseil scientifique et éthique » de l'article 18 des statuts et dans le Règlement intérieur, pour mettre son intitulé en conformité avec la réalité : « Conseil d'orientation, de recherche et de prospective », dit CORP.

Suite au renouvellement des Conseils Régionaux, l'Assemblée générale d'octobre a également réinstallé le collège des Régions en désignant ses représentants en Conseil d'Administration. Elle a également procédé à des désignations en CA et en Bureau faisant suite à des départs, en cours de mandat au sein du collège des partenaires.

### Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé par les avis à prendre sur les chartes.

Il a travaillé parallèlement sur différents documents de positionnement, d'orientation et de communication :

#### 1/ Sur la politique des Parcs

- Mise en place d'une réflexion sur l'avenir

des Parcs associant le CORP, les présidents et les directeurs de Parcs.

- Mise en place d'un nouveau protocole de reconnaissance Agenda 21 des Parcs.
- Contribution à l'élaboration d'un nouvel appel à projets du MEDDTL auprès des Parcs.
- Conduite d'une étude sur le financement des Parcs
- Lancement d'une réflexion sur la circulation des véhicules à moteurs.

#### 2/ Sur l'action de la Fédération

- Participation à « l'Année internationale de la Biodiversité »
- Suivi de la mission de contrôle de la Cour des Comptes
- Positionnement sur la coopération avec le Maroc
- Désignation de représentants à l'ATEN
- Consolidation du budget de la Fédération : réalisation d'un audit et mise en place d'un groupe de travail « budget ».

#### 3/ Sur l'actualité législative et réglementaire

Le Bureau s'est prononcé sur plusieurs textes en préparation :

- Le projet de loi Grenelle 2, et le projet de décret relatif aux PNR.
- Le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales.
- Le projet de loi sur la modernisation de l'agriculture.
- Le projet de décret relatif à la modification du CNPN.
- Le décret sur le développement des installations photovoltaïques
- La réforme des nomenclatures comptables des syndicats mixtes.
- La proposition de loi relative à la circulation des véhicules terrestres à moteurs.

#### 4/ Sur les partenariats

Il s'est prononcé sur des partenariats entre la Fédération et les transporteurs d'énergie : GRT Gaz et RTE.

#### Fonctionnement des Commissions

Les Commissions de la Fédération ont pour mission d'animer les réflexions sur les sujets

d'actualité, et de proposer des stratégies dans leur domaine de compétence.

#### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Président : Rogers Gardes, Président du PNR Volcans d'Auvergne

Vice-président : Patrice Marchand, Président du PNR Oise Pays de France

#### MARQUE

Présidente : Jacqueline Alquier, Vice-présidente du PNR du Haut Languedoc, remplacée par Danièle Pic, Présidente du PNR du Vercors

#### SYNDICATS MIXTES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : Tony Bernard, Président du PNR du Livradois Forez

#### EUROPE ET INTERNATIONAL

Président : Dominique Levêque, Président du PNR de la Montagne de Reims

Vices-présidents : Jean-Luc Chiappini, Président du PNR de Corse, Eugène-Loïc Ermessent, Président du PNR Normandie-Maine.

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Président : Jean-Gabriel Nast, Président du PNR du Haut Jura

Vices-présidents : Jean-Jacques Boussaingault, Président du PNR du Gâtinais français, Bernard Clap, président du PNR du Verdon

#### BIODIVERSITE ET GESTION DES ESPACES

Président : Philippe Girardin, Président du PNR des Ballons des Vosges

Vices-présidents : Lise N'Guela, Présidente du PNR de Martinique, Daniel Creoff, Président du PNR d'Armorique

#### TERRITOIRES ET PROJET

Président : Michel Weber, Président du PNR des Vosges du Nord

Vices – présidents : Michèle Perez, Présidente du PNR du Pilat ; Jean-Pierre Girod, Président du PNR des Boucles de la Seine Normande.

#### COMMUNICATION

Président : départ d'André Guerraz, Président du PNR du Massif des Bauges, interim assuré par Jean-Louis Joseph, président.

Vices – présidents : Guy Poupert, vice-président du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ; Gérard Jouve, Président du PNR des Alpilles

### Fonctionnement du CORP

Le CORP s'est réuni deux fois : le 15 avril et le 7 juillet 2010. Ses travaux ont porté sur l'avenir du Parc, sujet dont il s'est saisi dès 2009 et pour lequel il procède à des auditions de personnalités. Ses travaux sont en cours

## 1.2. Une Fédération qui garantit

### Instances consultatives nationales

La Fédération a assuré une représentation institutionnelle, ou s'est fait représenter dans les différentes instances consultatives suivantes :

- Conseil national de la protection de la nature : Paul RAOULT et Michael WEBER / Agnès BOULARD

- Comité national de suivi Natura 2000 : Philippe GIRARDIN / Thierry MOUGEY

Comité de révision de la stratégie nationale pour la biodiversité : Paul RAOULT, Didier Olivry, Thierry MOUGEY

- ANEM : Jean-Luc CHIAPPINI

- Comité national agenda 21 : Eliane GIRAUD / Marc GASTAMBIDE

- Conseil national du Paysage : André GUERRAZ

- Comité opérationnel (COMOP) Trames verte et bleue : Didier OLIVRY, Thierry MOUGEY

- Conseil supérieur de la forêt : Michael WEBER

- Conseil national de l'aménagement du territoire : Jean-Louis JOSEPH / Marc Gastambide

- Groupe national Loup : Danièle PIC / Thierry MOUGEY

### Protection de la marque « Parc naturel régional »

Chaque année, la Fédération procède, pour le compte du ministère, au dépôt des marques de Parcs nouvellement créés, ou au renouvellement des marques existantes arrivant à échéance, dans l'objectif de les protéger contre des utilisations abusives ou détournées.

L'année 2010 s'est déroulée sans dépôt de marques liées à la création de Parcs et sans renouvellement de marques existantes après la période d'enregistrement décennale.

La Fédération assure également, pour le compte du Ministère et des Parcs, un suivi des dépôts ou de l'utilisation de marque susceptibles de nuire aux marques « Parcs » avec l'aide d'un avocat conseil. En accord avec le Ministère, la Fédération a lancé une procédure d'opposition à l'encontre du dépôt d'une marque « *Naturel Parc* ». L'INPI a **rendu sa décision et rejette la demande de** marque « *Naturel Parc* » sur une liste importante de classes de produits.

### Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les lois et décrets en préparation avec les services de l'Etat afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux :

- Le projet de loi Grenelle 2 : des propositions d'amendements ont permis de faire reconnaître dans la loi de rôle des Parcs dans le domaine de l'expérimentation, d'éléments devant concourir au raccourcissement des

procédures de révision, les espaces maritimes des Parcs, dans la trame verte et bleue et dans l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique. Cette action s'est accompagnée d'un exposé dans les différentes commissions de la Fédération

- Le projet de décret relatif aux PNR.
- Le projet de loi sur la modernisation de l'agriculture : une demande a été faite pour que les PNR soient associés à la Commission de consommation des espaces agricoles, et que le plan régional de l'agriculture durable prenne en compte les chartes. Ces amendements n'ont pas été retenus dans le cadre de la procédure d'urgence déclarée.
- Le projet de décret relatif à la modification du CNPN.
- Le décret sur le développement des installations photovoltaïques : la Fédération a pris une motion contre la construction de centrales solaires sur des terres agricoles et les espaces naturels.
- Le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales : La Fédération a fait l'analyse des incidences sur les Parcs, et a conduit une veille sur les évolutions au fil des différentes lectures. Elle a, au moment du vote de la loi, exprimé son inquiétude sur les conséquences financières, et contractuelles de la loi.
- La réforme des nomenclatures comptables des syndicats mixtes : plusieurs courriers et RDV avec le DGCL ont été conduits pour solliciter l'application de la nomenclature M14 des communes de moins de 3 500 habitants. Cette proposition n'a pas reçu de réponse favorable.
- La proposition de loi relative à la circulation des véhicules terrestres à moteurs.

### **Echanges avec les services régionaux**

La Fédération a réuni les services en charge des Parcs au sein des Régions membres de la Fédération. Outre l'appui individuel apporté par la Fédération pour les procédures de création et de révision de charte et la politique des Parcs, les services des Régions ont été réunis le 29 juin 2010 sur les impacts des différents projets de loi en cours sur les Parcs, et le 5 octobre 2010 dans le cadre d'un groupe de travail spécifique à l'occasion du Congrès à Reims.

Les régions ont par ailleurs participé activement aux réunions du groupe d'échange TVB organisées par la Fédération.

### **Echanges avec les organisations nationales et internationales**

La Fédération a siégé et s'est investie en 2010 dans les congrès et instances de différentes associations nationales ou internationales dont elle est membre et où elle représente les Parcs naturels régionaux :

- Section française d'Europarc : Dominique LEVEQUE
- UICN : Philippe GIRARDIN
- Association nationale des élus de la Montage (ANEM) : Jean-Luc CHIAPPINI, Eliane GIRAUD
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) : Daniel MIO
- Association des Grands sites de France : Agnès BOULARD
- GIP Atelier Technique des espaces naturels (ATEN) : Jean-Louis JOSEPH, Marc GASTAMBIDE
- Réserve naturelles de France : Michel DELMAS / Thierry MOUGEY
- Fédération des conservatoires des espaces naturels : (Philippe GIRARDIN) à leur congrès : Didier OLIVRY / Thierry MOUGEY
- Collectif Français Education à l'Environnement vers un développement durable (CFEEDD) : Martine MAGNIER
- Décider ensemble : Marc GASTAMBIDE
- Conseil d'administration des aires marines protégées, Hervé SCHIAVETTI
- Rivages de France
- France Nature Environnement : Michèle PEREZ / Thierry MOUGEY (présents à leur Pôle biodiversité)
- ONCFS : Thierry MOUGEY

La Fédération a entretenu des échanges réguliers avec quatre têtes de réseau nationales formant le « Club des 5 » : l'association des Grands Sites de France, Réserves naturelles de France, Rivages de France, et la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels. Ce groupe s'est réuni le 6 janvier, le 18 mars, le 2 mai et le 13 septembre.

Elle a participé aux groupes de travail, comités de pilotage et comités de suivi inter-réseaux en particulier dans le cadre de l'année de la Biodiversité, de la mise en place du Grenelle 2 (TVB), et du Réseau rural français.

- Comité éditorial de la revue Espaces naturels : Thierry MOUGEY
- Comité de pilotage du programme « Terres et mers ultramarines » piloté par l'ATEN : Thierry MOUGEY.
- Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Réflexion prospective « Biodiversité et territoires 2030 » pilotée par le MEDDTL : Philippe GIRARDIN / Thierry MOUGEY.
- Comité de pilotage sur « la stratégie nationale de

création d'aires protégées » piloté par le MEDDTL : Thierry MOUGEY

- Travaux pilotés par Eurosite : Thierry MOUGEY
- Comité d'organisation du Forum des gestionnaires 2011 « la prise en compte des risques dans les espaces protégés » : Thierry MOUGEY
- Groupe national Zones humides : plan national d'action en faveur des zones humides : Thierry MOUGEY
- Réflexion sur « MAE et zones humides » pilotée par le MAAPRAT : Thierry MOUGEY
- Groupe de travail Loup copiloté par le MEDDTL et le MAAPRAT : Thierry MOUGEY
- Comité de pilotage de « 2010, année internationale de la biodiversité » : Thierry MOUGEY
- Comité de révision de la stratégie nationale pour la biodiversité : Thierry MOUGEY
- Comité méthodologique des rencontres du tourisme et des loisirs sportifs : Olaf Holm
- Groupe de travail inter-réseaux Sports de nature : Olaf Holm
- Groupe de travail « Collectivités et politiques territoriales » : Thierry MOUGEY
- Groupe de travail « Métiers et formation dans les espaces naturels », piloté par l'ATEN : Sylvie GAUCHET
- Groupe de travail « Espaces patrimoniaux » piloté par l'ICOMOS : Agnès BOULARD
- Conseil des parties prenantes de RTE : Sylvie GAUCHET.
- Comité de pilotage du programme « Biodiversité et gestion forestière » : Thierry MOUGEY

Le Président et le Directeur ont par ailleurs rencontré 16 Parcs naturels régionaux au cours de manifestations et de visites.

### 1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs

#### Le centre de ressources

Après une phase de préfiguration en 2005 et 2006, la Fédération a engagé entre 2007 et 2009, sur trois ans, le déploiement d'un centre de ressources informatisé. Il se présente sous la forme d'un site portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées).

Le déploiement informatique s'est arrêté en 2010. Le centre de ressources, en phase pré-opérationnelle, a été enrichi par la Fédération, avec un contenu ciblé sur l'année internationale de la biodiversité : Mise en ligne d'expériences et de documents « biodiversité » avec accès direct depuis la « Une ». Le contenu documentaire a été enrichi sur les thèmes des circuits courts, de l'aménagement du territoire, de l'Europe...

#### Quelques chiffres sur les ressources en ligne :

- Fiches expériences : 130
- Documents : 1 640

#### Colloques

La Fédération est intervenue dans 19 colloques nationaux et internationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- 16ème Forum des gestionnaires : Thierry MOUGEY
- Rencontres nationales « Agriculture Energie et Climat » ATENEE COT organisée par l'ADEME et ETD : Philippe MOUTET
- Congrès français de la nature organisé par le Comité français de l'UICN
- Congrès de France nature environnement les 25 et 26 mars 2010 à Toulouse : Marc Gastambide
- Conférence française de Chamonix. 10 au 12 mai, intervention d'Eliane GIRAUD.
- 5èmes rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature à Nantes. Nantes, 4 et 6 mai 2010. Olaf HOLM.
- Universités de l'accueil. Clermont-Ferrand, 16 et 17 juin. Animation d'un atelier « Gestion des espaces : quels enjeux, quels outils ? ». Claire HEINISCH.
- Séminaire sur la stratégie d'action de l'UICN (29 juin) . Thierry MOUGEY
- Rencontres « Espaces naturels sensibles et vie des territoires ». Rodez, 9 septembre. Thierry MOUGEY
- Congrès de Réserves naturelles de France (RNF). Michael DELMAS, Besançon, du 8 au 10 septembre. ?
- Colloque « Agriculture biologique et biodiversité ». 1er octobre, Paris. Intervention de Nathalie CHARLES.
- Assises nationales de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Caen, octobre 2010. Martine MAGNIER.
- Colloque « Business et biodiversité ». Paris, 19 octobre. Thierry MOUGEY.
- Congrès des Conservatoires d'espaces naturels. Montpellier, 4 et 5 novembre. Intervention de Didier OLIVRY.
- Journées « Biodiversité et agriculture » organisée par l'APCA. Paris, 17 novembre. Thierry MOUGEY
- Congrès des maires. Atelier « Utilisation des sols : le maire face aux conflits d'usage », intervention de Dominique LEVEQUE. Paris, 24 novembre.
- Journée interdisciplinaire sur « La biodiversité : controverses, projets et actions. Lille, 25 novembre. Thierry MOUGEY.
- Rencontres des Amis des Parcs. Paris, 26 et 27 novembre. Philippe GIRARDIN et Thierry MOUGEY
- Séminaire des gestionnaires de sites RAMSAR. Ile de Ré, 1 et 2 décembre. Interventions de Didier OLIVRY et Loïc BIDAULT.

#### Evènements et salons

La Fédération a participé aux évènements suivants :

- Jury des Grands prix Natura 2000, Thierry MOUGEY
- Remise des prix « Capitales françaises de la biodiversité ». Paris, 14 octobre. Natureparif. Thierry MOUGEY
- Salon international de l'agriculture, février 2010
- Nuit de la biodiversité, le 20 mars 2010
- Fête de la nature du 19 au 23 mai 2010
- Salon des maires, novembre 2010

Voir aussi le §2.5 : la communication

évènementielle.

## 1.4. Une Fédération qui stimule

### Réflexions sur l'Avenir des Parcs

Le Président Jean Louis Joseph a lancé une réflexion sur l'avenir des Parcs avec les Présidents de Parcs qu'il a réuni le 23 juin et le 8 septembre et avec les directeurs pour cette 2<sup>e</sup> semaine. L'évolution rapide du contexte institutionnel territorial, avec la montée en puissance des intercommunalités, avec la loi de réforme des collectivités territoriales, modifient le positionnement des Parcs. Cette réflexion a pour projet de redéfinir cette position à court terme et à long terme.

### Appels à projets

La Fédération s'est associée au MEDDTL pour organiser le 30 juin 2010 une journée intitulée « les Parcs naturels régionaux et la trame verte et bleue », dans le cadre de l'appel à projet Trame verte et bleue lancé par Jean-Louis Borloo lors des 40 ans des Parcs.

Elle poursuit son action sur ce thème, en lien avec le réseau rural français, et le MEDDTL lui a proposé de jouer un rôle dans le futur centre de ressources national sur le sujet.

### Réseau rural français

La Fédération s'est fortement impliquée dans la vie du réseau rural français, inscrit dans le plan de développement rural (PDRH), sous la coordination du Ministère de l'Agriculture et de la DATAR. Elle co-anime depuis 2009 l'un groupe national « gestion de l'espace », l'un des 3 du réseau rural.

Elle a notamment contribué au lancement de 2 appels à projet de ce groupe.

### Appui à la recherche

La Fédération a soutenu les recherches suivantes :

- Appui financier à une thèse sur « l'urbanisme rural durable », portée par le Parc des Ballons des Vosges depuis 2007.
- Participation au comité de pilotage du programme DIVA Corridors « Politiques publiques et agrobiodiversité ». Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques.

## Appui à l'expérimentation

La Fédération a animé en 2010 plusieurs projets, destinés à explorer de nouveaux champs et méthodes de travail, ou à tester des dispositifs et actions :

### Expérimentations nationales

- Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires – CASDAR
- Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires – RRF
- La mobilisation de fonds européens

## Voyages d'études

La Fédération a organisé un voyage d'étude en Italie dans le cadre du réseau rural français

Le but est de poursuivre le cycle de formation engagé depuis 5 ans sur les problématiques d'urbanisme durable d'énergie et de changement climatique.

## 1.5. Une Fédération qui agit

### Rencontres nationales

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus du Congrès national, 7 rencontres et séminaires sur différentes thématiques. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels, et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

### Séminaires et rencontres 2010

- « TVB et changement d'échelles », 8 janvier 2010
- « Préserver et restaurer les zones humides avec les agriculteurs : exemples de démarches et outils mobilisés ». 10 février 2010.
- « Comment préserver et restaurer les zones humides au travers d'une démarche Trame Verte et Bleue ». 18 février 2010.
- « TVB et urbanisme » 19 mars
- « TVB et agriculture », 7 mai
- « Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans les Parcs », juin 2010, Livradois Forez.
- « Communiquer sur la TVB », 14 septembre
- « Les formes d'appui à l'installation des producteurs en circuits courts dans les Régions ». Paris. 15 septembre 2010.
- « La création d'activité ». Paris, 29 novembre 2010.
- « La prise en compte des espèces dans la TVB », 8 décembre

L'appui méthodologique de la Fédération dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles, s'est poursuivi (marque



Parc, évaluation, syndicats mixtes...). Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

#### **Etudes et enquêtes**

- Les budgets de fonctionnement des parcs naturels régionaux, étude. janvier 2011.
- Les zones humides de vallées alluviales, synthèse.
- Les circuits courts dans les Parcs naturels régionaux : des pistes pour des installations durables ? études et synthèse.
- Maisons de Parcs et équipements : quel choix pour quelles stratégies territoriales ? Juillet 2010
- Les pratiques sur la publicité, enseignes et pré-enseignes.

#### **Outils méthodologiques et recueils d'expériences**

- Capitalisation et partage d'expériences européennes, septembre 2010.
- Urbanisme et paysage : inventaire des méthodes et outils des Parcs, avril 2010
- Retour d'expériences sur la prise en compte de la TVB dans les territoires de projet (10 fiches expériences)
- Retour d'expériences sur les atlas du patrimoine naturel dans les communes et intercommunalités. (7 fiches)
- Guide méthodologique sur « la déclaration d'incidence sur les sites Natura 2000, par les organisateurs de manifestations sportives », août 2010
- Les formes d'appui à la création d'activités agricoles et agri-rurales en circuit-court : fiches méthodologiques.

#### **Echanges techniques**

La Fédération a animé au quotidien et lors de séminaires, les échanges de pratiques entre les personnels techniques des Parcs au sein de plusieurs réseaux des chargés de missions thématiques : évaluation, recherche et prospective, énergie, urbanisme et paysage, éducation, développement économique, développement social, équipements des Parcs, création d'activité, agriculture, tourisme durable et sports de nature, communication, ainsi qu'entre les directeurs de Parcs (5 réunions + 1 séminaire), les responsables administratifs et financiers, et les services des Régions.

### **1.6. Fonctionnement interne**

#### **Cour des comptes**

La Cour des Comptes a notifié à la Fédération un contrôle le 6 février 2010. Il a porté sur la politique de la Fédération, son activité financière et comptable, ses ressources humaines, pour la période 2004 - 2009.

Plusieurs dossiers ont été préparés et

adressés aux commissaires enquêteurs entre février à mai, ainsi qu'une visite des locaux (30 avril 2010).

Un relevé d'observations provisoires, confidentiel, a été reçu le 7 juillet, pour remarques éventuelles. Les observations définitives ont été adressées le 22 novembre 2010 au Président, et portées à la connaissance du Bureau le 15 décembre 2010.

#### **Audit financier**

Confrontée à une situation financière tendue, la Fédération a engagé un audit financier destiné à analyser les causes de cette situation et les mesures à envisager. L'audit a été confié au cabinet AEQUITAS qui a rendu ses conclusions auprès du Bureau le 23 juin 2010.

Partant du constat de charges supérieures aux recettes, de la rigidité de certaines charges, de la remise en cause annuelle de certains financements et de difficultés chroniques de trésorerie, l'audit a conclu sur la nécessité d'envisager une réduction de la masse salariale par un gel des recrutements, une réduction des charges externes par une mise en concurrence systématique, et une réflexion d'opportunité sur certains financements.

Dès l'automne le Bureau a mis en place un groupe « Budget » chargé de mettre en œuvre les orientations proposées dans la préparation du budget 2011. Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2010, le 16 novembre et le 15 décembre 2010.

#### **Un projet d'établissement**

Dans un contexte de raréfaction des moyens financiers, de départs au sein de l'équipe technique, et de questionnement des Parcs sur leur avenir, la Fédération a amorcé une réflexion interne sur un projet d'établissement.

Un séminaire d'équipe a été organisé le 21 juin, dans le Parc naturel régional Oise Pays de France, visant à confronter et à faire converger visions individuelles de l'équipe technique et visions collectives, sur l'avenir et les missions de la Fédération.

Parallèlement la Fédération s'est dotée en 2010 d'un document unique d'évaluation des risques professionnels.

#### **Vie de l'équipe**

L'équipe permanente était composée au 31 décembre 2010, de 19 personnes.

Plusieurs postes en CDI ont été supprimés à l'occasion de départs volontaires qui ont pas été renouvelés, en raison d'absences de

financements pérennes suffisants : presse, Europe, information du public. Le travail sur ces actions a été délégué à des Parcs (Europe), a été confié à des prestataires (presse), ou a fait l'objet de redéploiements internes (info du public, TIC).

La Fédération a été renforcée ponctuellement (CDD) pour :

- Elaborer un guide méthodologique pour évaluer les incidences des manifestations sportives dans des zones Natura 2000
- L'instruction des dossiers de révision de chartes et la mise à jour des outils méthodologiques
- Animer le pôle relais zones humides
- Animer le dossier « Echange, capitalisation et transfert d'expériences sur les TVB
- Suivre l'action à l'international
- Coordonner l'action sur les circuits-courts et l'installation agricole
- Organiser la réflexion sur le patrimoine immatériel
- Recenser les outils mis en œuvre pour la gestion des programmes européens

### **Partenariats avec les Parcs**

La Fédération a conforté son fonctionnement interne en s'appuyant sur les ressources humaines et expertises du réseau des Parcs à travers plusieurs conventions de partenariats.

Vercors : expertise en Uruguay  
Massif des Bauges : co-pilotage du concours prairies fleuries  
Morvan et Massif des Bauges : expertise et animation sur le thème de la forêt  
IPAMAC : animation sur le thème du tourisme et des sports de nature  
ENRx : animation technique sur le thème de l'EEDD.  
Alpilles : pilotage du projet Europac't

## 2. COMMUNICATION

### 2.1. La stratégie de communication

*Rappel des objectifs :*

- Mieux faire connaître le réseau des Parcs naturels régionaux, ses missions et ses actions auprès de l'ensemble des publics (institutionnels, partenaires, presse, grand public...).

- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, accompagner le réseau dans la mise en application de la signature « Une autre vie s'invente ici » et dans la mise en œuvre de la Charte de communication 2008/2011

- Mieux diffuser les informations sur les Parcs aux publics via le multimédia et faire adhérer le plus grand nombre aux objectifs des Parcs naturels régionaux.

Tout au long de l'année 2010, la Fédération a communiqué sur l'Année internationale de la biodiversité à travers ses différents outils. Elle a constitué un panier de plus d'une centaine d'actions de Parc et fourni des contenus pour les outils de communication du MEDDTL.

#### **La commission « Communication »**

La Commission décline la charte de communication en plan d'action annuel et définit les dossiers principaux de la revue Parcs.

En 2010, elle s'est réunie en novembre sous la présidence de Jean-Louis Joseph, après le départ d'André Guerraz.

Elle a abordé les mouvements de personnel de l'année, réfléchi au plan de communication de la Fédération pour 2011, et enclenché le travail de réflexion sur l'évolution de la revue Parcs.

#### **Le séminaire « Communication »**

Le rendez-vous annuel des chargés de communication des Parcs s'est tenu du 4 au 6 mai 2010 dans le Parc Scarpe Escaut. Il a rassemblé 35 chargés de communication des Parcs.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement de dossiers nationaux, les modalités d'implication des Parcs, et de partager les pratiques autour de l'implication de la communication dans les

programmes européens, de la participation des parcs dans les médias participatifs et de la part de la communication dans les révisions de chartes.

Des intervenants ont permis aux chargés de communication d'approfondir les thèmes suivants :

- la place des réseaux sociaux dans la communication des Parcs

- rédiger, conduire et évaluer un plan de communication

Une foire aux fiertés permettait également à tous les Parcs de valoriser une action de communication.

Les supports de présentation des travaux sont disponibles sur l'extranet.

#### **Accompagnement des Parcs**

Le pôle communication de la Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques ou via l'extranet (29 documents publiés, 356 téléchargements, 22 discussions sur le forum, 1017 visites).

### 2.2. La revue « Parcs »

Deux numéros de la revue « Parcs » ont été réalisés. La revue s'est concentrée sur le thème de l'Année internationale de la biodiversité, dans ses dossiers principaux (*Focal*).

**le n°65 (diffusion juillet 2010)**, avec en thème de dossier : *Année internationale de la biodiversité : « Protéger le remarquable »*, et en sujet de débat « *les Parcs ont-ils vraiment la culture européenne qu'il faudrait ?* ».

**le n°66 (diffusion décembre 2010)**, avec en thème de dossier : « *Année internationale de la biodiversité : Ordinaire ou domestique, nous en sommes tous responsables* », et en sujet de débat : « *Les budgets des Parcs, entre pérennité et fragilité ?* »

Le 3<sup>e</sup> numéro en préparation fin 2010 achèvera cette trilogie en s'attachant aux trames verte et bleue.

Chacun de ces numéros, édité à 18 500 exemplaires, a été diffusé aux élus (régionaux et départementaux membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'Etat, divers organismes et associations

partenaires au niveau national et international...).

Le graphisme de la couverture de la revue a évolué à partir du numéro 65.

Une première réflexion a également été menée sur l'évolution de la revue vers Internet par l'utilisation de la vidéo.

A noter qu'en 2010, a été mis en place un comité de rédaction de 5 personnes pour sélectionner les articles des rubriques « Territoires vivants » et « Acteurs » sur proposition des Parcs. De plus, un wiki (site Internet collaboratif) est désormais utilisé pour que les Parcs proposent leurs sujets en connaissant ceux des autres. Cette méthode permet plus de rapidité, d'interactivité et économise considérablement le papier.

### 2.3. Les relations presse

La Fédération a externalisé son action presse au deuxième semestre 2010, suite au départ de sa chargée des relations presse, en confiant cette mission à Géraldine Falek des Echos du Pas de Calais.

36 communiqués ont été diffusés par la Fédération en 2010.

Les principaux sujets :

L'Année de la Biodiversité

La Nuit de la Biodiversité

Le Concours Prairies fleuries

Le partenariat avec GRT gaz

Le Congrès des Parcs en Montagne de Reims

La motion d'Opposition à la proposition de loi visant à préciser la notion d'ouverture à la circulation publique des chemins

Le lancement du film Un monde pour soi

Les renouvellements de classement de différents Parcs.

La diffusion des communiqués de presse de la Fédération et d'une sélection des communiqués parvenus des Parcs dont le contenu pouvait avoir un intérêt national, a été poursuivie à travers le partenariat engagé avec l'Agence News Press.

Ce partenariat a permis en 2010 la diffusion de 46 communiqués sur le site de l'agence, repris parallèlement sur les sites AFP Direct et AFP Monde et sur plusieurs sites Internet grand public, donnant une lisibilité renforcée et élargie à l'action des Parcs.

**4 dossiers de presse** ont été diffusés : un sur les Prairies fleuries, un autre présentant la Fédération des Parcs et le réseau des Parcs, un relayant les 40 ans du Parc naturel régional d'Armorique et un pour le

Congrès 2010 des Parcs naturels régionaux.

**2 conférences de presse** se sont tenues :

La première s'est déroulée le 3 mars au Salon de l'agriculture en présence de Mme Chantal Jouanno et a réuni 5 journalistes ainsi que de nombreux directeurs et présidents du réseau des Parcs. Elle lançait le premier Concours Prairies fleuries.

La seconde a eu lieu le 7 avril, au moment de l'Assemblée générale, autour des actions concernant la biodiversité.

#### Les autres relations presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations à l'occasion du traitement de dossiers de fond.

Différents **contacts presse** ont été pris sur les sujets suivants :

- la motion de la Fédération des Parcs naturels régionaux sur le décret portant renouvellement du Parc naturel régional de Guyane

- la signature de la convention de partenariat entre les Parcs Naturels régionaux de France (FPNRF) et RTE

- la journée nationale Education à l'environnement et au développement durable

- la Nuit de la Chouette

- la remise des prix du concours Prairies fleuries

- le prix remporté par le film "Un monde pour soi"

Le listing presse a été remis à jour et a été doublé, passant de 400 à 800 contacts environ.

L'Argus de la presse a permis d'identifier 301 articles publiés jusqu'en juillet 2010 mentionnant la Fédération, en presse écrite et sur le web.

Un publiereportage pour l'Express a été inséré dans le numéro d'été 2010.

### 2.4. Le Congrès des Parcs

#### 2010 : Les Parcs et la Biodiversité

Moment fort de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès des Parcs 2010 s'est déroulé dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims sur le thème « *la Biodiversité, atout des territoires? Préserver la biodiversité et développer les territoires,*

*le défi des Parcs ».*

Il a accueilli 946 personnes à Reims du 6 au 8 octobre 2010. Le public était composé d'élus, techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs permettant de stimuler les échanges et les projets. 46 Parcs étaient inscrits, avec 469 participants.

#### **Le programme**

- une séance d'ouverture réunissant les présidents de la Fédération et du Parc, la Maire de Reims, le directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, un inspecteur général de l'Agriculture et divers intervenants en lien avec le thème,
- la présentation du partenariat entre La Fédération des Parcs et GRTgaz par l'édition d'un livret sur l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- 14 circuits de découverte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et de ses actions,
- 7 ateliers déclinant le thème du Congrès,
- La projection du film « un monde pour soi »,
- une plénière de clôture réunissant le président du conseil général de la Marne le vice-président du conseil régional Champagne - Ardenne, la directrice de l'eau et de la biodiversité, au nom du Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, les présidents de la Fédération et du Parc,
- un marché aux Initiatives présentant une soixantaine de stands de Parcs et de partenaires. En 2010, pour la première fois, était organisé in situ un débat sur le thème de la biodiversité. Un jury avait retenu pour cela 10 actions de Parcs particulièrement représentatives. Un autre débat in situ était organisé sur le thème de l'Europe.
- un focus sur le concours national des Prairies fleuries
- une convention signée entre la Fédération nationale des Parcs et le groupe La Poste,
- un marché aux producteurs locaux du Parc de la Montagne de Reims,
- deux soirées qui ont permis de cultiver les échanges entre participants et de bénéficier d'animations valorisant la culture régionale.

#### **Eco-événement**

L'effort en matière d'événement attentif au développement durable s'est poursuivi. Il s'illustre particulièrement à travers les actions suivantes :

- inscriptions en ligne,
- site web entièrement consacré à l'événement, évitant l'information papier,
- produits locaux privilégiés lors de tous les repas,
- un lieu central, le centre des congrès de Reims, accessible depuis les transports en commun.

Un indicateur du calcul du bilan carbone a été mis en place, avec un bilan très positif.

La Fédération des Parcs a assuré pour cet événement :

- la coordination générale;
- l'organisation logistique de la manifestation en appui du Parc : gestion des inscriptions, invitations, protocole, accueil, produits des Parcs, manutention, etc. ;
- la préparation des contenus et interventions ;
- la coordination du Marché aux Initiatives et ses débats ;
- l'organisation et la gestion des relations presse ;
- la conception et le suivi de la communication et des éditions en ligne et papier : dossier de presse, pré-programme, programme, actes...

#### **Actes 2009**

Les actes du Congrès 2009, dans le Parc de la Chartreuse « les Parcs, terres d'innovation, Quel avenir ? Quelle éthique ? Quelle utopie ? » ont été publiés en mai 2010.

#### **Préfiguration 2011**

La Fédération a organisé de premiers échanges avec le Parc des Vosges du Nord, afin de fixer le cadre logistique du Congrès 2011.

## **2.5. La communication événementielle**

### **Année internationale de la Biodiversité**

La Fédération a collé à l'actualité et a valorisé près de 150 manifestations sur le site du MEEDDM. Une galerie photographique des 46 Parcs a été déposée.

### **Nuit de la biodiversité 2010**

La Fédération a coordonné la nuit de la biodiversité qui s'est déroulé le 20 mars 2010 dans 13 Parcs naturels régionaux avec pour objectif de communiquer auprès du grand public sur toutes les espèces nocturnes, lors de sorties sur le terrain.

Cette manifestation a été relayée sur le site internet, par communiqué de presse et a été labellisée sur le site du MEEDDM dans le cadre de l'année internationale de la Biodiversité.

## La 5e Fête de la nature

La Fédération des Parcs s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 19 au 23 mai 2010, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement, et par le relais d'information auprès des Parcs. Une centaine de manifestations ont ainsi été proposées par les Parcs naturels régionaux.

## Le premier concours national des prairies fleuries

La Fédération a co piloté avec le Parc du Massif des Bauges le lancement du 1er premier concours lors du Salon international de l'Agriculture : réalisation de communiqués de presse, dossier de presse, conférence, carte postale et affiche (cf. §6.2 Biodiversité et gestion de l'espace).

## Nuit de la Chouette 2011

Cet événement biennal se déroulera le 19 mars 2011. Il est co organisé par la Fédération et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cet événement a pour objectif de communiquer sur les rapaces nocturnes mais aussi sur d'autres espèces (batracien, chevreuil, renard), et sensibilise le public à la protection de leurs habitats.

En préparation de cet événement, la Fédération a géré, avec la LPO, la mise en place des inscriptions en ligne des organisateurs locaux et a participé activement au développement du contenu et de son graphisme et a relayé les communications auprès des organisateurs.

## 2.6. L'information du public

### Le site Internet

Le site Internet de la Fédération continue de s'enrichir et d'adapter ses contenus à l'actualité. Il reste très apprécié des internautes.

Le webmaster du site ayant quitté la Fédération fin 2009, la mise à jour du site a été centrée sur l'actualisation hebdomadaire de la Une, les événements nationaux, l'agenda des Parcs, et les offres d'emploi.

Le contenu rédactionnel s'est concentré sur la valorisation de l'année internationale de la biodiversité, avec chaque semaine, la valorisation d'une ou plusieurs actions d'un Parc sur la page d'accueil. 24 Parcs ont ainsi

été couverts.

17 communiqués de presse ont été diffusés en ligne, les 2 revues « Parcs » de l'année ont été mises en téléchargement, ainsi que tous les documents réalisés en cours d'année.

Les flux RSS mis en place en 2008 fonctionnent très bien : l'abonnement aux flux d'infos sur l'actualité des parcs (rubrique agenda) se place dans les 2 rubriques les plus consultées.

Le site a enregistré plus de 727 340 visites en un an (en légère hausse). En moyenne, chaque visite dure 6 minutes et 5 pages sont consultées. En dehors de la page d'accueil, ce sont les flux RSS sur l'agenda, et sur les offres d'emplois et de stages qui drainent le plus de visiteurs, suivis par la rubrique « découvrir » puis « approfondir ». Le site Internet joue donc toujours son rôle de portail vers les Parcs et de référence sur les contenus.

### Les chiffres clés :

- Visites par mois : 60 612
- Visiteurs différents par mois : 32 200
- Pages lues par mois : 304 823
- Offres d'emplois et de stage publiées : 444
- Documents téléchargés : 131 445, pour 259 documents actifs disponibles, et 529 documents archivés et disponibles. 142 ouvrages disponibles dans la librairie

	2009	2010
Connexions par mois sur la page d'accueil (moyennes)	40 770	38 656
Pages vues par mois (moyennes)	257 000	304 823
Pages les plus consultées (moyenne par mois)	Offres d'emploi : 30 485 Liste des Parcs : 8873 Abonnement flux agenda : 8961 La galerie photo (plus de 700 photos) La rubrique découvrir (rubrique « découverte de la nature »)	Abonnement flux RSS agenda 37763 Rubrique approfondir liste des offres d'emplois 28241 Abonnement flux RSS offres d'emplois : 12388 Rubrique découvrir, liste des parcs : 7704

## Réponses aux demandes du public

Si la majorité des réponses aux demandes du public est aujourd'hui assurée à travers le site Internet, la Fédération continue à répondre aux demandes d'information qui lui parviennent par mail, courrier ou téléphone.

Demandes	2009	2010
Informations générales et touristiques	<i>234 demandes d'infos générales et de commandes</i>	<i>228 demandes traitées par mail et une cinquantaine par courrier</i>
Informations emploi, stages	<i>295 demandes liées aux emplois et stages</i>	<i>264 demandes par mail et 38 par courrier ainsi que 72 demandes d'intervention sur les offres d'emploi publiées par les annonceurs</i>
Total des demandes	<i>529</i>	<i>614</i>

## Le centre de ressources

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnrportal/>

Après une phase de préfiguration en 2005 et 2006, la Fédération a engagé entre 2007 et 2009, sur trois ans, le déploiement d'un centre de ressources informatisé. Il se présente sous la forme d'un site portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées).

Le centre de ressources est en phase pré-opérationnelle en 2010. Le développement informatique a été arrêté afin de passer en mode exploitation.

## Développement des contenus

De nouveaux contenus ont été mis en ligne par la Fédération, en particulier :

- Une synchronisation quotidienne avec l'extranet de la Fédération : cette synchronisation permet l'accès depuis le centre de ressources à l'ensemble des contenus documentaires de l'extranet de la Fédération.
- La création d'une « Une » sur le thème de l'année internationale de la biodiversité avec un accès direct à des fiches « expériences », des posters et autres documents.
- L'indexation de documents sur les circuits courts, les inventaires de paysage, l'Europe...

## Evolution des ressources en ligne

Ressources	2007	2008	2009	2010
Parcs	45	45	46	46
Organismes	8441	8445	8445	8445
Dispositifs	53	59	61	61
Expériences	41	46	114	130
Documents	17	130	1350	1640

Les statistiques font apparaître 2 200 consultations par mois.

## Editions

La politique de communication auprès du grand public via les éditions s'est poursuivie en 2010 par :

- la réalisation d'un agenda 2011 sur les Parcs naturels régionaux avec les Éditions Crès. Les estimations de ventes sont de l'ordre de 10000 exemplaires, essentiellement auprès de grands comptes, comités d'entreprises, etc., cible inhabituelle pour la Fédération des Parcs.

- l'agenda 2010 (réalisé en 2009) a fonctionné comme prévu et a permis la redistribution d'une partie des bénéfices à trois actions dans les Parcs du Luberon, de la Camargue et des Grands Causses. L'achat important d'un grand compte (Adecco) a permis d'étendre ce reversement à quatre autres parcs.

- Les ouvrages « Almanach du développement durable (Dakota éditions) » et « Parcs naturels régionaux, une autre vie s'invente ici (Rustica éditions) » poursuivent leurs vies en librairies France entière, tout comme les 26 titres réalisés avec les éditions Dakota dans les collections « Balades nature » et « Que Faire ».

La veille, par la Fédération, de tout projet pouvant servir la communication des Parcs. Des rendez-vous ont ainsi été suivis avec Eyrolle, Deyrolle, Pique-Prune, Chamina, IGN.

## Promotion de la destination Parc et des produits marqués

Le coffret cadeau édité avec Smartbox et lancé en juin 2009 pour communiquer sur la destination « Parcs naturels régionaux » poursuit son succès commercial. Il est présent dans 1 500 points de vente en France et se classe 2<sup>e</sup> des meilleures ventes de Smartbox dans la rubrique

« destination ». 20 000 coffrets avaient été vendus avant les ventes de Noël 2010.

Un élargissement de l'offre a été tenté avec les Parcs (à ce jour 72 hébergements, dont 18 marqués, dans 38 Parcs). La Fédération a ainsi fourni 150 nouveaux hébergements à Smartbox, mais la prospection a échoué.

La communication sur les produits marqués n'a pas été dynamisée faute de moyens financiers. Néanmoins, les produits et producteurs référencés en 2009 dans une base de données ont été pour la plupart mis en ligne sur le site Internet [www.lemarchecitoyen.net](http://www.lemarchecitoyen.net) et dans les pages dédiées du site de la Fédération. Les produits marqués ont aussi été valorisés dans les deux carnets de timbres nationaux édités en 2010 par La Poste : « Saveurs de nos régions » des Parcs du Verdon et du Gâtinais français.

## 2.8. La communication interne

### L'Extranet

L'extranet demeure l'outil de référence pour la communication interne au réseau des Parcs, en parallèle du centre de ressources, à la fois pour la mise à disposition d'informations et pour l'échange au travers des forums.

#### Les statistiques :

- 1 270 personnes sont inscrites avec un mot de passe personnel sur l'extranet. 87 nouvelles personnes se sont inscrites en 2010.
- 3 151 visites différentes sur la page d'accueil
- une moyenne de 2,6 pages vues par visite
- les 6 premières pages vues sont :
  - \* le forum du « pôle communication » (594 visiteurs)
  - \* l'accueil du pôle « développement durable » (569),
  - \* l'accueil du pôle « Territoires » (499)
  - \* le forum « urbanisme » du réseau paysage (426),
  - \* les documents de « Vie de la Fédération et du réseau des Parcs » (335)
  - \* les documents du pôle « institutionnel » (317)
- 2 069 documents sont disponibles sur l'extranet, dont 417 mis en ligne en 2010, et 2711 documents ont été téléchargés cette même année.
- 106 discussions ou contributions à des questions ont été mises en ligne en 2010

La Fédération assure l'actualisation des contenus, la validation des nouveaux inscrits, le suivi des mots de passe, la formation des utilisateurs le demandant, la gestion des favoris à certains groupes. De nouvelles rubriques ont été mises en ligne, comme pour le réseau culture ou encore les programmes européens. La Fédération

assure également le suivi technique avec un prestataire extérieur.

A noter que depuis 2009, la synchronisation des documents entre l'Extranet et le Centre de ressources est automatisée : chaque document déposé dans l'extranet est consultable par le centre de ressources, bouton accessible sur l'extranet.

## 2.9. Partenariats et mécénats

La Fédération a conduit plusieurs partenariats avec des entreprises privées :

### La Poste

La Fédération a proposé aux Parcs de décliner le partenariat national avec La Poste en conventions régionales sur les thèmes communication, transports, immobilier et produits et services. Le but est de rapprocher les deux réseaux, et de les faire collaborer par échange de savoir-faire sur ces axes. Quatre conventions ont été signées par les Parcs de la Forêt d'Orient, du Haut Languedoc, de la Montagne de Reims et de Normandie Maine. La Poste a participé au Congrès des Parcs, la Fédération et deux Parcs ont participé pendant une semaine au salon Planète timbre. Deux livrets collecteurs de timbres ont été réalisés par les Parcs des régions Basse Normandie et Provence – Alpes – Côte d'Azur. Les produits marqués ont été valorisés dans les deux carnets de timbres « Saveurs de nos régions (8 millions d'exemplaires). La Poste a également bénéficié de la 4<sup>e</sup> de couverture de la revue Parcs n°66 (décembre).

### Naturen de Fertiligène

Ce partenariat fonctionne depuis trois ans. En 2010, il a permis d'appuyer des actions dans les Parcs Oise Pays de France (opérations autour du jardinage durable dans les écoles), de Camargue (distribution de plants et de nichoirs aux habitants du Parc), des Grands Causses (replantation de haies champêtres sur paillage biodégradable). Ce partenariat a été relayé dans les campagnes publicitaires de Naturen, et en particulier à l'occasion de la diffusion de spots publicitaires télévisés s'achevant sur une bannière avec la Fédération des Parcs.



## 3. TERRITOIRES ET PROJET

*Le pôle "Territoires et projet" regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs et l'accompagnement des Parcs et des Régions dans ces domaines :*

- *La démarche de projet*
- *L'élaboration ou la révision de leurs chartes, et les méthodes d'évaluation.*
- *La reconnaissance Agenda 21 local*
- *La capacité du Parc à faire vivre son projet, que ce soit à travers « la gouvernance » du syndicat mixte et de ses instances consultatives, ou par le développement de pratiques participatives dans le cadre de ses politiques éducatives et culturelles.*

Ces travaux ont été plus particulièrement suivis par la Commission « Territoires et projet » qui s'est réunie le 6 avril 2010, à Paris.

### 3.1. Les projets de parcs

Le rapport de la Fédération avec les régions qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes de projets est important afin que les chartes en préparation répondent aux référents donnés par les textes pour le classement en parc.

L'année écoulée n'a vu aucun nouveau classement de Parc naturel régional. Arrivé en fin de parcours (avis finaux du CNPN et de la fédération), le projet de Parc naturel régional du Marais Poitevin n'a pas été classé. Le ministère s'appuyant sur la loi a créé un établissement public de l'Etat pour la gestion de l'eau.

En 2010, 16 territoires étaient engagés dans la démarche : 6 en étude de faisabilité, 9 dans la constitution d'un projet en vue du classement auquel vient s'ajouter en région Rhône Alpes une étude exploratoire pour le massif de Belledonne.

Les « intentions de création » se sont encore développées. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale.

### Les avis

La Fédération a été consultée pour avis et s'est prononcée sur :

- le projet de parc naturel régional de Rance Côte d'émeraude au titre de l'opportunité en début de procédure en bureau du 27 janvier 2010.
- le projet de charte Préalpes d'azur dans la phase de l'avis intermédiaire en bureau du 15 décembre 2010.
- le projet des Baronnies Provençales dans la phase de l'avis intermédiaire en bureau du 15 décembre 2010.

### Suivi-conseil

La Fédération a entretenu des contacts avec l'ensemble des projets par différentes visites qui avaient pour objectifs :

- D'accorder une importance particulière aux études de faisabilité en amont des délibérations des conseils régionaux : Médoc (Conseil régional d'Aquitaine), Brie et deux Morins (Conseil régional d'Ile de France), Ventoux (Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur)
- De garder le contact avec les autres projets en cours de rédaction de leur charte : Baronnies (conseils régionaux PACA et Rhône Alpes), Ardennes (Conseil régional Champagne Ardennes), Aubrac (Conseils régionaux de Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Auvergne). Le projet de Picardie maritime (Conseil régional de Picardie) avec une visite du rapporteur.
- De répondre à des sollicitations ponctuelles des autres projets et aux contacts exploratoires sur de nouvelles « idées de Parcs naturels régionaux ».

### 3.2 Avis sur les projets de chartes révisées

Cette expertise a été réalisée à la fois :

- sur le plan technique, à travers les procédures d'instruction des dossiers et la préparation des visites de rapporteurs,
- sur le plan statutaire, à travers la nomination de rapporteurs, l'élaboration et l'adoption d'avis en Bureau,
- sur le plan institutionnel, enfin, par la représentation de la Fédération à la Commission « Parcs » du Conseil national de la protection de la nature par Paul RAOULT vice-président de la Fédération et Michaël

WEBER Président de la Commission Territoires et projet.

Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires

En 2010, la Fédération a organisé l'analyse et l'instruction de 2 avis intermédiaires du Bureau pour les avant-projets de chartes révisées de :

- Pilat : déplacement du rapporteur le XX – avis du Bureau du 17 novembre 2010

Caps et Marais d'Opale : déplacement du rapporteur les 19 et 20 avril – avis du Bureau du 23 juin 2010

### **Préparation des avis finaux pour les parcs en révision**

La Fédération a instruit les avis finaux pour 7 projets de chartes révisées :

Camargue: avis du Bureau du 17 novembre 2010

Gâtinais français: avis du Bureau du 17 novembre 2010

Haut Jura avis du Bureau du 15 septembre 2010

Narbonnaise en Méditerranée : avis du Bureau du 15 septembre 2010

Avesnois : avis du Bureau du 26 mai 2010

Scarpe Escaut : avis du Bureau du 26 mai 2010

Brenne : avis du Bureau du 7 avril 2010

### **3.3. Appui-conseil sur la révision des chartes**

La mission d'appui-conseil s'est déclinée de plusieurs manières : accompagnement individuel, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, appui collectif aux directeurs dans le cadre d'un groupe de niveau, missions d'appui spécifique sur place, diffusion d'outils...

#### **Mission d'appui spécifique «révision»**

Sur place, pour des Parcs en ayant exprimé la demande : Brière, Causses du Quercy, Landes de Gascogne, Narbonnaise en Méditerranée, Pyrénées catalanes.

#### **Accompagnement des directeurs**

Les directeurs de Parcs ont également été accompagnés ponctuellement selon leur sollicitation pour différents problèmes liés principalement à la mise en œuvre des procédures, constitution de leurs dossiers,

adhésion des collectivités, enquête publique...

### **Expertise, formalisation et capitalisation**

La Fédération a formalisé des éléments suivants :

- Actualisation d'un tableau de synthèse des conclusions portées sur les enquêtes publiques (à usage interne).

Mise à jour de la base de données sur la situation de classement de Parcs (à usage interne)

- Mise à jour d'un tableau de synthèse sur la représentation des collectivités au sein des syndicats mixtes de parcs et de leur participation financière.

- Capitalisation et mise à disposition de l'expérience des Parcs, notamment par la mise en ligne sur l'espace extranet créé spécifiquement sur la révision de charte, des éléments suivants : 8 documents élaborés par les Régions relatifs à la procédure d'enquête publique, et 2 documents élaborés par le CG 43 et la Région Auvergne préalable à l'élaboration de l'avant projet de charte.

La Fédération a engagé un travail de réflexion dans le cadre de la commission Territoires et projet sur les conditions de la mise en œuvre des dispositions de la loi de 1991 sur la circulation des véhicules motorisés. Elle a proposé à l'Etat la mise en place d'un groupe de travail avec le CNPN.

### **Mise en œuvre du protocole de reconnaissance Agenda 21 local.**

La Fédération a co-organisé une réunion d'information et d'échanges entre les Parcs naturels régionaux intéressés par la démarche de reconnaissance de leur charte comme Agenda 21 et le MEDDTL, le 25 juin 2010. Cette réunion a rassemblé des directeurs et des chargés de missions de parcs, représentants 15 Parcs, ainsi que des représentants du MEDDTL et de la Fédération. Ont été discutés le nouveau protocole de reconnaissance proposé par MEDDTL les outils d'accompagnements méthodologiques, les plus values, les questions, les difficultés de la démarche et leur articulation avec la charte.

### **3.4. Evaluation des chartes**

#### **Assistance sur la méthode d'évaluation en continue de la mise en œuvre de la charte**

L'assistance à l'appropriation de la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la Charte dans son acceptation large (au-delà de l'action du seul syndicat mixte) a été poursuivie. La Fédération a organisé des formations pour le Parc du Gâtinais Français (8 et 9 février), du Perche (8 et 9 mars), du Vexin Français (6 et 7 mai), des Marais du Cotentin et du Bessin (6 et 7 mai), de l'Avesnois (27 et 28 mai) et des Caps et Marais d'Opale (1<sup>er</sup> et 2 juillet). Une formation a été réalisée du 18 au 21 mai à destination des chargés de mission évaluation afin de les aider au déploiement de l'évaluation dans leur Parc. Cette formation a permis des échanges d'expérience ainsi que de renforcer les compétences en termes de mise en place de dispositif d'évaluation au sens large.

#### **Coordination de la conception de la V2 du logiciel EVA**

La Fédération a poursuivi son travail de conception de la 2<sup>e</sup> version du logiciel EVA via le traitement des remontées des utilisateurs.

2 Parcs supplémentaires ont souhaité rejoindre le dispositif en 2010 portant à 34 le nombre de Parcs y participant.

#### **Organisation de formations à l'accompagnement au changement et à la mise en œuvre d'EVA.**

La Fédération a organisé mi-juin, une formation pour les administrateurs référents (responsables du fonctionnement informatique du logiciel dans leur Parc respectif). Une formation de directeurs au déploiement d'EVA dans un Parc s'est également déroulée à cette période, soient 7 PNR au total concernés.

La Fédération a lancé 11 formations d'équipe sur site afin d'aider à la réflexion sur l'accompagnement au changement lié à l'évaluation et à l'utilisation d'un nouvel outil, ainsi que sur le dispositif à mettre en œuvre pour favoriser la mise en place du processus. Les équipes des Parcs de la Forêt d'Orient, du Haut Languedoc, du Livradois Forez, de la Brenne, du Gâtinais Français, des Marais du Cotentin et du Bessin, des

Caps et Marais d'Opale, du Vexin Français (2), de l'Avesnois et de Scarpe Escaut été formées depuis le début de l'année 2010.

#### **Appui méthodologique à l'évaluation des agenda 21**

La Fédération a participé aux travaux sur l'évaluation des Agendas 21 dans les collectivités menés par le MEDDTL. Elle a notamment collaboré aux journées de travail sur le référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable les 22 et 23 mars.

### **3.5. Gouvernance dans la mise en œuvre de la charte**

#### **Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)**

La Fédération s'est appuyée (convention) sur Espaces naturels régionaux Nord - Pas de Calais et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale pour :

- Développer les liens et les échanges de travail entre les Parcs et avec la Fédération pour mutualiser, transférer, catalyser les actions ;
- Positionner la mission transversale d'EEDD au sein de la fédération des Parcs et consolider la politique de l'EEDD ;
- Participer à l'avancement et à la reconnaissance de l'EEDD au niveau national et international.

L'animation de réseau s'est poursuivie dans ce cadre.

Une plaquette de présentation de la mission EEDD des Parcs a été publiée.

## 4. SYNDICATS MIXTES ET RESSOURCES HUMAINES

*Les points forts de l'activité 2010 :*

- *La finalisation d'une étude pour la consolidation du budget des PNR.*
- *Le suivi de la réforme de la nomenclature comptable des syndicats mixtes.*
- *L'analyse du projet de réforme des collectivités territoriales et ses incidences sur les syndicats mixtes de Parcs.*

La commission « Syndicats mixtes et Ressources humaines » s'est réunie le 7 mai 2010 dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez, et le 25 novembre à Paris.

Le réseau des responsables administratifs, s'est réuni en séminaire dans le Parc naturel régional Livradois-Forez le 6 mai, et lors du Congrès des Parcs le 5 octobre.

### **Groupes de travail 2010**

- Comité de pilotage « Budgets de fonctionnement des parcs naturels régionaux ».
- Groupe de travail sur la réforme de la nomenclature comptable.
- Groupe de travail sur l'ingénierie financière des programmes européens.

### **4.1. Les syndicats mixtes**

#### **La réforme des collectivités territoriales**

Si les Parcs naturels régionaux ne sont pas visés par le projet de réforme des collectivités, les syndicats mixtes peuvent l'être. Dans ce contexte, la Commission a suivi les différentes versions du projet de loi et ces incidences potentielles sur les syndicats mixtes, sur le plan de la gouvernance (composition du syndicat), du budget (financements croisés, autofinancement), et sur les modes d'implication dans les CDCI. Elle s'est sur ce sujet rapproché de l'APFP (association de promotion et de formation des pays)

La Fédération a actualisé une note sur les particularités des syndicats mixtes de Parcs, permettant de réaffirmer la place de ces structures dans les futurs SDCI.

#### **La consolidation des budgets de fonctionnement**

La Fédération a finalisée l'étude engagée en 2009 sur la consolidation des budgets de fonctionnement des Parcs naturels régionaux. Elle sera diffusée en janvier 2011.

Face aux risques de désengagement de certaines collectivités (départements) et aux tensions sur le financement des Parcs liés à la réduction de certaines subventions, la Fédération a communiqué sur la précarité des budgets des PNR auprès des services de l'Etat et auprès des régions et des départements dans le numéro 66 de la revue Parc.

#### **Réforme de la comptabilité M1-5-7**

La Fédération a poursuivi les travaux liés à la rénovation de la nomenclature comptable des syndicats mixtes engagés par le Ministère de l'intérieur<sup>1</sup>, afin de mesurer les incidences de cette réforme sur les syndicats mixtes de Parcs, et d'étudier avec la DGCL les aménagements possibles.

La veille sur les textes et leur interprétation, relayée par les services financiers des Parcs, a été poursuivie, et l'information régulièrement transmise à l'ensemble du réseau (mails et réunion des responsables administratifs les 6 mai et 5 octobre).

La Fédération a validé un argumentaire adressé à la DGCL en janvier 2010 et demandant à ce que : « *les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux qui le souhaitent puissent opter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour La M14 des communes de -3500 habitants, en plus des trois possibilités prévues pour les syndicats mixtes ouverts* ».

Malgré un entretien avec le DGCL le 11 mars, et des compléments d'information adressés en mai par la Fédération, aucune réponse positive n'a été faite à la demande des Parcs.

#### **Appui-conseil sur les syndicats mixtes**

La Fédération a continué à répondre à de nombreuses questions des services des Parcs et des Régions : comment modifier les statuts lors des révisions de chartes,

---

<sup>1</sup> Le ministre de l'intérieur a pris une ordonnance "relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales", le 17 novembre 2009 (en application de la loi du 12 mai 2009) qui met fin, entre autre, au régime transitoire dont bénéficiait les syndicats mixtes.

comment s'établissent les représentations, les cotisations, adhésion des EPCI, des villes portes, ...

Elle est intervenue en appui-conseil dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Les 2 réunions des responsables administratifs ont permis d'échanger sur les relations entre syndicats mixtes et associations (convention, marchés publics).

### **La gestion administrative et financière des projets européens**

La Commission Syndicats mixtes et ressources humaines a mis en place un groupe de travail sur « L'ingénierie financière des programmes européens », afin d'identifier les atouts et les limites liés à la mobilisation des financements européens, et étudier des réponses ou réflexions à proposer.

Celui-ci a connu une mobilisation assez faible. Néanmoins, un projet de motion a été élaboré comportant les principales difficultés rencontrées et un ensemble de préconisations. Cette note sera présentée en 2011 au Bureau.

## **4.2. Gestion des ressources humaines**

### **La formation continue des personnels**

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN) afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre ATEN des réponses en formation correspondant à leurs besoins.

Fréquentation des stages ATEN par les Parcs : 94 participants effectifs en 2010, contre 103 en 2009.

Les PNR participent peu à la constitution de l'offre de l'ATEN (4 parcs seulement au répondu à l'enquête 2010 sur les besoins).

Les directeurs ont exprimé le souhait de pouvoir disposer d'un accompagnement formation en continuité du dispositif mis en œuvre en 2007-2008 avec le CNFPT. Des pistes ont été envisagées, mais aucune proposition concrète n'a abouti en 2010.

### **Outils de GRH**

L'ATEN a mis en place en 2009 et 2010, une formation-action inter-réseau pour tester une méthodologie d'accompagnement des PNR aux plans de formation. Aucun Parc

naturel régional n'était malheureusement disponible pour expérimenter le dispositif, et seule la Fédération a participé aux réunions. Le Parc naturel régional du Pilat s'est mobilisé lors de la réunion de clôture afin de pouvoir évaluer la faisabilité des conclusions : ressources en lignes, appui de type « tutorat » par un PNR pilote, appuis « formation » de type séminaires.

La Fédération a organisé le 6 mai 2010, un séminaire destinés aux responsables administratifs sur la GPEC (gestion prévisionnelle des compétences), afin de contribuer à la professionnalisation des équipes sur la ressource humaine. La réunion du 5 octobre a été parallèlement l'occasion d'échanger sur le recours au bénévolat, et sur les modes d'élaboration des grilles de rémunération du personnel.

### **La culture « Parc »**

A la demande des directeurs, la Fédération a souhaité renouveler la journée d'accueil à l'intention des nouveaux directeurs. Le dispositif, vraisemblablement trop rigide (date, nombre de participants, disponibilité des intervenants...), n'a pas été fonctionnel en 2010. Une nouvelle formule a été conçue mixant accueil à la Fédération et accueil par un Parc référent.

La Fédération a également co-organisé et co-animé le stage « Entrez dans la culture Parc » avec l'ATEN, sur 3 jours du 22 au 24 novembre 2010, dans le Parc de Brière. Au programme : l'histoire des Parcs naturels régionaux, la lecture d'une charte, le fonctionnement d'un parc, les différents outils de communication mis à disposition des Parcs et la découverte sur le terrain de quelques actions concrètes.

## 5. EUROPE ET INTERNATIONAL

*Les axes stratégiques :*

- *Affirmer et appuyer la dimension internationale au sein du réseau (échange, citoyenneté etc.).*
- *Renforcer la reconnaissance de la démarche des PNR comme outil de mise en œuvre d'un développement durable, en France et à l'international ;*
- *Promouvoir et appuyer la mise en œuvre à l'international de cette démarche et des principes qui en sont les fondements (en particulier protection de la nature, développement économique et démocratie participative).*

*La coopération décentralisée est au cœur de cette stratégie, permettant d'impliquer les élus et toutes les forces vives des Parcs, et d'inscrire davantage cette dimension dans le projet de territoire du Parc. Cette stratégie a été déclinée en 3 objectifs opérationnels :*

- *Animer et appuyer le réseau des Parcs pour son implication aux niveaux européen et international ;*
- *Renforcer l'interface entre les Parcs, les pouvoirs publics nationaux, et les autres partenaires de la coopération et des réseaux internationaux ;*
- *Appuyer la mise en œuvre et la reconnaissance de démarches de type Parc naturel régional à l'international.*

Les points forts de l'activité 2010 du pôle Europe et International :

- la valorisation des Parcs naturels régionaux à l'international et la contribution de la Fédération à la mise en réseau des aires protégées ;
- l'appui à des projets de coopération au Brésil, et en Uruguay;
- le renforcement des liens avec les acteurs de la coopération décentralisée ;
- un renforcement de la représentation des Parcs au niveau européen, dans le cadre d'un partenariat avec la DATAR.
- La recherche de financements pérennes pour le maintien de la mission Internationale

### 5.1. Animation de la commission Europe-International et des groupes de travail

La Commission Europe et Internationale s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2010. Ces deux réunions ont été l'occasion de faire le bilan des activités à l'international et au niveau européen de la Fédération et de réfléchir aux orientations stratégiques du pôle « Europe et International » notamment pour conforter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités liées au grand international.

#### Groupes de travail 2010

- groupe de travail coopération transfrontalière
- Comité de suivi de la coopération franco-brésilienne sur les Mosaïques Aires Protégées au Brésil
- Europe
- Charte Européenne du Tourisme Durable
- Section française d'Europarc

### 5.2. Valorisation des Parcs naturels régionaux à l'international

Le comité UICN France, auquel la Fédération appartient, a relancé l'idée, avancée au congrès de Bangkok en 2004, de l'entrée des collectivités dans l'union mondiale. Un partenariat est né, il a permis de porter des propositions au congrès mondial de l'UICN de 2008 qui a eu lieu à Barcelone.

Sur le plan national, la Fédération a contribué à une plate-forme de rencontres entre Etat collectivités et ONG. Ont été présentées des expériences de conseils régionaux (stratégies régionales), de départements (ENS), mais aussi d'intercommunalités ou de communes. L'expérience des Parcs et de leur Fédération (plan d'action biodiversité) a nourri les réflexions.

Ces travaux ont continué dans un contexte où la question de la biodiversité et le rôle des collectivités est d'actualité (Grenelle de l'environnement, rapports et projet de loi sur l'organisation territoriale).

### 5.3. L'appui à des projets de coopération

#### Assistance technique au projet Uruguayen

La Fédération intervient dans le cadre d'une convention de partenariat avec le FFEM, sur le projet du Système national des Aires Protégées (SNAP) Uruguayen, la désignant comme opérateur du programme de coopération ( 25 mars 2009 )

#### Assistance technique avec l'Uruguay

Une assistance méthodologique est apportée à 2 chefs de projets sur deux territoires s'inspirant de l'expérience des parcs français. Ce soutien concerne aussi l'équipe de projet du système national d'aires protégées (SNAP).

Les deux territoires retenus sont ceux de Laguna de Rocha (territoire lagunaire côtier ) et des Quebradas del Norte (territoire de moyenne montagne très rural et faiblement peuplé)

Durant toute la durée du processus de trois années le soutien technique porte sur la synthèse des études et connaissances pour l'élaboration des diagnostics de territoire, l'approche synthétique cartographique, la conduite du processus participatif, les débats et choix des orientations de développement et d'aménagement, la mise en forme de l'accord de développement territorial durable la création du consortium administrateur.

Le programme s'est traduit en 2010 par une troisième mission d'assistance technique en septembre. Cette mission avait été décalée par rapport au calendrier initial du fait de la tenue d'élections aux niveaux national et local.

Actuellement la désignation de trois aires protégées de type réserves naturelles au sein des deux territoires est en bonne voie. Les comités de gestion de ces aires se mettent en place.

La troisième mission a permis une avancée notable dans la définition des périmètres de territoires à l'image des parcs naturels régionaux français et dans l'initialisation de l'écriture d'une charte.

Une mission complémentaire technique a également été effectuée au même moment en septembre par P. Weick, directeur du parc du Vercors au sein du territoire du nord afin d'envisager de possibles coopérations de territoires à territoires.

Le projet de coopération continuera à se développer sur les années 2011 et 2012.

#### Assistance technique au projet Loa Cai au Viet Nam

Ce projet a été abandonné du fait de la non disponibilité de l'assistant technique local pour le conduire.

#### Programme d'appui à la mise en place d'aires protégées au Brésil

La Fédération a poursuivi son implication dans le programme d'appui au Brésil sur les Mosaïques aires protégées œuvre.

2010 a permis de mettre en œuvre la deuxième et dernière phase du dispositif.

La Fédération a participé au séminaire de capitalisation sur la Coopération Franco-brésilienne « Renforcement de la gestion intégrée et participative dans les mosaïques d'aires protégées » du 31 août au 8 septembre 2010, dans la Région Nord - Pas de Calais. Elle y a coordonné l'intervention de plusieurs Parcs naturels régionaux français (Camargue, Vercors, Scarpe-Escaut et Caps et Marais d'Opale) et a contribué activement aux échanges.

Elle a collaboré parallèlement (rédaction de fiches et révisions techniques) aux réflexions et propositions qui ont donné lieu à la réalisation d'un ouvrage sur les Mosaïques d'aires protégées. Ce recueil méthodologique est paru fin août 2010.

### 5.4. La coopération décentralisée

La Fédération a poursuivi les relations engagées avec l'Agence française de développement pour identifier et formaliser les bonnes pratiques de coopération décentralisée.

La Fédération a été maître d'ouvrage de l'étude « Coopération décentralisée : partenariat et modalités de travail des collectivités locales et des PNR de France ».

### 5.5. Les Parcs et l'Europe

En avril 2009, la Fédération s'est engagée dans un projet EUROP'ACT avec la DATAR pour renforcer la contribution des Parcs aux objectifs des programmes européens,

notamment la cohésion économique et sociale (FEDER<sup>2</sup>).

#### **Objectifs du projet « EUROPAC'T »**

- Aider les Parcs à faire émerger des projets dans les programmes opérationnels en les informant, sensibilisant et accompagnant dans la mobilisation de fonds européens (FEDER mais aussi les autres fonds structurels notamment du développement rural),  
- Favoriser la capitalisation et valorisation des actions innovantes des Parcs en les croisant avec les priorités des politiques européennes (transfert des bonnes expériences et du savoir-faire).

Résultats : La capitalisation et le transfert des acquis des Parcs se traduiront par la mise en exergue d'enseignements, de réflexions, l'élaboration de méthodes, d'outils, de supports de diffusion sur 4 thématiques prioritaires déjà traitées actuellement mais illustrant les démarches innovantes de développement durable en les croisant avec des politiques européennes.

Durée : 18 mois.

Crédits FEDER à hauteur de 164 000 €

#### **Valorisation des études et recueil des expériences**

La Fédération a conduit une synthèse des études réalisées à la Fédération depuis 2005. Ce travail a permis d'alimenter les échanges dans les commissions, les séminaires techniques et groupes de travail, et ainsi d'identifier des besoins des Parcs pour une plus grande implication dans les programmes européens.

Elle a recensé les projets FEDER / FSE déposés par les Parcs dans les régions, et les exemples pertinents pour illustrer les potentialités. Elle a mis en ligne des fiches expériences sur 4 thématiques.

En parallèle, elle a identifié les outils de gestion et de suivi administratif et financier mis en place par les Parcs pour les projets européens et les guides thématiques.

#### **Communication sur les fonds européens**

La Fédération s'est appuyée sur tous les supports de communication existants pour promouvoir les dispositifs européens : Les pages Europe du site Internet de la FPNRF, l'extranet et le centre de ressources, La Revue PARCS, le Congrès des parcs avec des interventions (DG Environnement), un Village Europe sur le Marché aux innovations à travers avec la DATAR, Europe Direct, ENVIROPEA, Europe Développement, avec brochures, posters etc, ... (6 octobre 2010), le logo EUROPE sur tous

les supports (Site Internet, programmes etc.)

#### **Coopération inter-réseaux**

La Fédération a mis en place des partenariats avec des réseaux susceptibles de conforter les parcs dans leurs engagements européens : Europe Direct, Europe Développement, ENVIROPEA (interventions dans des rencontres, participation au village Europe, ...); ainsi qu'avec les autres réseaux de gestionnaires d'espaces naturels : Grands Sites, Parcs Naturels Nationaux, ATEN., et au niveau européen EUROPARCS.

#### **Réunions régionales**

La Fédération a mis en place des réunions régionales tests avec les Parcs volontaires pour étudier l'implication des Parcs dans les dispositifs européens (utilisation des fonds / ingénierie de projets / orientation des programmes opérationnels). Cette démarche est complétée par des journées d'information spécifiques. L'objectif est de proposer aux Parcs les outils permettant de les accompagner dans l'information, le montage et le pilotage de projets européens.

- Région Languedoc-Roussillon, le 1<sup>er</sup> juin 2010

- PACA, 18 novembre 2010

- Pays de la Loire, 15 décembre 2010

#### **Assistance technique**

La Fédération a lancé une mission d'assistance technique auprès des espaces protégés volontaires. Elle a associé l'ATEN (Ateliers techniques des Espaces Naturels) et PNF (Parcs nationaux de France) afin de profiter d'une dynamique entre les réseaux des gestionnaires. Au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, 6 Parcs naturels régionaux (Massif des Bauges, Corse, Haut Languedoc, Luberon, Montagne de Reims, Verdon) et deux Parcs nationaux (Pyrénées, Vanoise) bénéficieront de cet appui technique au premier semestre 2011.

#### **Mise en place d'une stratégie de lobbying**

La Fédération a mis en place un groupe de travail sur la « gestion administrative et financière des projets européens » (cf. § « Syndicat mixte et ressource humaine ») chargé de rédiger une motion proposant des améliorations dans la gestion des projets européens.

Pour mettre en place une stratégie de lobbying auprès de la DG environnement et Régio, la Fédération s'investit dans la



section française d'EUROPARC et renforce des liens avec les têtes de réseaux nationaux (ATEN, Grands Sites...).

La Commission Européenne conduit en effet un chantier important au sujet de la valeur économique des écosystèmes et la biodiversité.

Le rapport « The Economics of Ecosystems & biodiversity » (BEEB report) publié en novembre 2009 souligne la nécessité de changer le regard sur la valeur de la nature, facteur incontournable pour le développement économique des territoires au niveau local et global. Les espaces protégés ont pour but de contribuer significativement à la sauvegarde de la biodiversité, des paysages et de la naturalité, qui doivent également servir pour le développement durable basé sur leurs richesses des patrimoniaux exceptionnels.

Pour innover ce développement durable basé sur les écosystèmes, les Parcs naturels sont des territoires d'expérimentation, à a fois pour mettre en ouvre les politiques européennes mais aussi pour proposer des orientations. Les Parcs doivent avoir une place dans les politiques européennes et y trouver une reconnaissance pour contribuer à un meilleur aménagement du territoire. Ceci est valable au niveau européen et national, surtout dans le contexte de la mis en place des programmes opérationnels.

La Fédération participe activement à la vie du réseau EUROPARCS. Elle y est représentée par Dominique LEVEQUE, Président de la Commission « Europe & International » élu au « Council ».

A travers la section française d'EUROPARC, elle a organisé un séminaire « La stratégie de lobbying d'EUROPARC auprès de l'Union Européenne », le 22 janvier 2010 dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims

#### **La section française d'EUROPARC**

Jean-Pierre GIRAN, Président de PNF, a été élu à la présidence déléguée de la section française pour la période de 2009 à 2012. La vice-Présidence déléguée sera assurée par Dominique Lévèque, Président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Le temps de ce mandat, le siège de la section sera hébergé par PNF, et le secrétariat et l'animation de la section seront assurés par Anne l'Epine (PNF) en lien étroit avec Olaf Holm de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

#### 2 axes de travail

- le lobbying auprès de la Commission européenne afin d'obtenir une meilleure reconnaissance et moyens financiers en faveur des espaces protégés.
- la mise en place d'un groupe de travail sur la Charte Européenne du Tourisme Durable

## 6. BIODIVERSITE ET GESTION DE L'ESPACE

### 6.1. Orientations et positions

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie le 12 mars, le 25 mai, le 26 octobre et le 14 décembre 2010. Elle a notamment contribué à formuler des avis (en amont et sur la contribution du réseau des Parcs à la mise en œuvre) sur la stratégie de création d'aires protégées, la révision de la stratégie nationale pour la biodiversité, les atlas de biodiversité dans les communes, les plans nationaux d'action d'espèces, le plan d'action national en faveur des zones humides, la circulation des véhicules à moteur en montagne, la trame verte et bleue, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, le futur appel à projets du MEDDTL en direction des PNR 2011-2013, l'inventaire national du patrimoine naturel, la notion de solidarité écologique appliquée aux PNR, les conventions de partenariat à envisager, les groupes de travail à créer ou dissoudre...

La commission s'est fortement impliquée sur le Congrès des Parcs, dont le thème était la biodiversité, et la revue Parcs, dont les dossiers des deux numéros de 2010 portaient sur « la biodiversité remarquable » et « la biodiversité quotidienne et domestique ».

#### Groupes de travail 2010

- Groupe d'échange Trames vertes et bleues
- Pôle relais « Mares, zones intérieures et vallées alluviales »

#### Animation des chargés de mission « Biodiversité et gestion de l'espace »

Une animation du réseau des chargés de mission « Biodiversité et gestion de l'espace » est effectuée en continu. Un séminaire d'échange a été organisé avec le PNR des Landes de Gascogne du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre et a rassemblé une soixantaine de personnes. Plusieurs ateliers se sont tenus (TVB et agriculture, Atlas de la biodiversité dans les communes, concours prairies fleuries, plans de Parcs et biodiversité). En séance plénière, les échanges ont notamment porté sur le rôle des Parcs dans la gestion

des espaces protégés de leurs territoires.

#### Une dynamique inter espaces protégés

La Fédération a participé, avec les autres structures représentant des espaces protégés, à différentes réflexions et actions. Elle s'est notamment impliquée dans une quinzaine de comités de pilotages, comités éditoriaux et groupes de travail (cf. § 1.2, échanges avec les organisations nationales et internationales).

Une convention de partenariat sur cinq ans avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) a été signée en octobre 2010.

#### Les Parcs mis à l'honneur lors des Grands prix Natura 2000

11 prix ont été décernés le 13 décembre à Paris pour des initiatives exemplaires ou innovantes en matière de préservation des espèces et de leurs habitats. Lors de cette première édition, 3 PNR ont été mis à l'honneur :

Catégorie 1 – Actions visant au bon état de conservation des milieux marins et côtiers, des zones humides, des forêts, des zones agricoles et pastorales et des espèces animales ou végétales : “Des pelouses à l'assiette” : un projet multi-partenarial animé par le Parc des Causses du Quercy (Lot) - Site Natura 2000 Basse Vallée du Célé et “La préservation de la ressource en Arnica sur le Massif du Markstein” animé par le Parc des Ballons des Vosges - Sites Natura 2000 Hautes-Vosges, Haut-Rhin.

Catégorie 3 – Communication / animation vers le grand public, scolaire compris : “Les collégiens, acteurs de leur territoire” - Site Natura 2000 Tourbière des Creusates dans le Parc du massif des Bauges (Savoie).

Une mention spéciale a été attribuée au Parc du massif des Bauges pour l'ensemble de ses actions : les partenariats « apiculture-agriculture », le suivi partenarial des rapaces rupestres et une charte Natura 2000 synthétique et pédagogique.

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le MEDDTL, et du fait de l'expérience du réseau des PNR sur le sujet, la Fédération apporte son appui au ministère pour la mise en place des atlas de la biodiversité dans les communes. En lien avec FNE et la Ligue ROC, ainsi qu'avec le MNHN, elle est chargée d'apporter des éléments utiles pour le cahier des charges des atlas (lot 3 « diagnostic des enjeux ») et pour la brochure de sensibilisation sur le projet (témoignages d'acteurs ayant déjà bénéficié de ce type d'outil). Elle réalise également, en partenariat avec PNF, la FCEN et l'UNCPPIE, un recueil d'expériences de démarches proches de la démarche « Atlas de la biodiversité dans les communes ». Une quinzaine d'expériences, dont une dizaine dans des PNR, seront ainsi valorisées.

La Fédération est intervenues dans plusieurs congrès et colloques afin de valoriser l'expérience des parcs cf. § 1.2, échanges avec les organisations nationales et internationales).

## 6.2. Concours prairies fleuries

L'organisation du 1<sup>er</sup> concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux fut un évènement phare de l'année 2010.

La Fédération s'est appuyée sur l'expérience des PNR du Massif des Bauges et du Haut-Jura, qui organisent des concours locaux « prairies fleuries » depuis 2007, pour relayer cet évènement à l'échelle nationale.

“Prairies fleuries” est le premier concours agricole national qui récompense des agriculteurs qui relèvent le défi de l'excellence agri-écologique: maintenir la richesse en espèces de leurs prairies permanentes tout en les valorisant dans leurs systèmes d'exploitations (fauche, pâture). Les prairies naturelles se retrouvent aussi bien dans les vallées et plateaux des massifs montagneux qu'en plaine à la faveur du bocage, des plaines alluviales ou des zones humides sous des formes très variables. Ces surfaces herbagères jouent un rôle capital dans la préservation de la faune et de la flore (habitats naturels notamment pour les abeilles et corridors écologiques), la qualité des paysages, la stabilité des sols et leur capacité à épurer les eaux... Confrontées, selon les territoires, à la déprise, la mise en culture, l'intensification des pratiques ou le recul de l'élevage, les prairies naturelles souffrent d'une productivité jugée trop faible pour l'agriculture intensive. Elles gardent cependant toute leur place dans les systèmes d'élevage extensif et dans le cadre des dynamiques locales (AOP, production fermière, diversification).

Le concours a été lancé au Salon international de l'agriculture en février 2010, en présence de Chantal JOUANNO, de Jean-Pierre GIRAN (président de PNF), d'un représentant du MAAPRAT, du président de l'APCA, du directeur général de GRTgaz... et la remise des prix a été effectuée le 16 décembre au MEDDTL, lors d'une cérémonie officielle.

Différentes actions de communication ont été réalisées pour promouvoir le concours :

- édition d'une affiche et d'une carte postale,
- présentation lors du Congrès national d'apiculture (Poitiers – 30 octobre), du Congrès des Parcs (table-ronde), des rencontres nationales Agrifaune (22 octobre),
- production d'un film par le MAAPRAT ,
- site internet : [www.prairiesfleuries.fr](http://www.prairiesfleuries.fr)

- exposition photographique (21 panneaux) réalisée en partenariat avec Terres sauvages et Parcs nationaux de France.

La Fédération a animé un comité national d'organisation du concours, qui comprenait : les PNR du Massif des Bauges et du Haut-Jura, Parcs nationaux de France, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, la Fédération nationale des appellations d'origine contrôlée (fromage), le Syndicat national d'apiculture, l'Union nationale de l'apiculture française, la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, le MAAPRAT, le MEDDTL, l'Union européenne (Feader), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et la Société GRTgaz.

Le PNR Massif des Bauges a été chargé, avec PNF, d'animer le groupe des Parcs participant au concours (13 PNR et 5 PN) : appui au montage des concours locaux, à l'élaboration des grilles d'évaluation, transfert de l'expérience des deux PNR ayant déjà réalisé ce type d'action...

## 6.3. Trame verte et bleue (TVB)

L'action de la Fédération s'inscrit dans le contexte suivant :

- travaux du COMOP Trame verte et bleue, lancé en janvier 2008 et dont la Fédération est membre;
- portage du projet intitulé « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues », rassemblant 17 partenaires, déposé par la Fédération en juillet 2009 au titre du réseau rural français ;
- appel à projets lancé par le MEDDTL en décembre 2007 et pour lequel 5 projets rassemblant 25 Parcs concernent la TVB.

### Les 5 projets « trame verte et bleue » des Parcs :

- Arcs écologiques franciliens entre ville et campagne ,
- Acceptabilité et faisabilité d'une politique stratégique de trame verte en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Identification d'une trame écologique du Massif Central avec extension vers les Pyrénées,
- Identification de la trame écologique du littoral guyanais (lancé en été 2009),
- Intégration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification à l'échelle locale et territoriale.
- programme de recherche « DIVA Corridors » lancé

La Fédération a participé aux réunions mensuelles du COMOP Trame verte et bleue et aux sous-groupes de travail issus du COMOP (urbanisme et futur centre de ressources TVB).

Elle a réalisé, pour le compte du MAAPRAT et en partenariat avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, une étude sur la TVB en milieu agricole. Cette étude s'est appuyée sur 5 territoires test de PNR (Camargue, Caps et Marais d'Opale, Grands causses, Montagne de Reims et Normandie-Maine).

La Fédération a participé les 1 et 2 juillet et le 22 novembre 2010 aux réunions du comité de suivi du programme DIVA Corridors, qui implique le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin ainsi que le projet de Parc du Golfe du Morbihan. Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques. La Fédération aide aussi les chercheurs à communiquer leurs résultats de recherche en direction de la communauté non scientifique (articles dans Espaces naturels...).

Dans le cadre du projet « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues », la Fédération a participé aux activités du Groupe Gestion de l'espace du réseau rural français (réunions du groupe, séminaire du 31 mai) ainsi qu'au séminaire national les 16 et 17 décembre à Agen. Les actions réalisées dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- organisation de 5 journées d'échange : TVB et changement d'échelles (coorganisée avec la FCEN), TVB et urbanisme (coorganisée avec la FNCAUE), TVB et agriculture (coorganisée avec l'APCA), communiquer sur la TVB (coorganisée avec l'UNCPPIE) et la prise en compte des espèces dans la TVB (coorganisée avec le MNHN). Le groupe d'échange comprend près de 140 « praticiens et spécialistes », réunis autour des questions que se posent les Parcs sur les trames ;
- réalisation de 10 fiches expériences détaillées sur la mise en œuvre de la TVB à l'échelle des territoires de projets (Parcs naturels régionaux, Pays, intercommunalités...) et réalisation d'une base de données recensant d'autres

expériences au sein de territoires de projet pour lesquels des informations sont déjà disponibles (études, plaquettes, fiches, sites internet...);

- production d'une lettre électronique d'information « Qu'est-ce qui se trame ? » (6 numéros ; près d'un millier d'abonnés) ;
- réalisation d'une enquête auprès de 40 élus sur leurs attendus sur la TVB.

La Fédération a participé à l'organisation du séminaire de restitution de l'appel à projet « PNR et TVB » MEDDTL 2008-2010, qui s'est tenu à Paris le 30 juin. Elle a également participé aux séminaires de rendu régionaux des projets PNR Ile de France (21 octobre, animation de la journée) et du projet PACA (22 avril).

La Fédération a participé à différents projets et événements sur la TVB : Projet des Autoroutes du Sud de la France sur la TVB (4 février à Avignon), Journée Biodiversité urbaine à IDEAL Connaissances (25 mars), Forum des gestionnaire (30 et 31 avril), Colloque ACUF-AdCF (26 mai au Creusot Montceau – intervention de Didier OLIVRY), Journée Trame verte et bleue à IDEAL Connaissances (Thierry MOUGEY animateur de la journée), réseau de collectivités territoriales (22 juin), Réunion Réseau MAB France sur la trame intraforestière (5 novembre), Groupe de travail AgriSCOT (10 décembre).

La Fédération a apporté son appui pour des formations sur la TVB organisées par l'IFORE, les CVRH, la MFR de Mondy...

## **6.4. Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »**

Porté par la Fédération dans le cadre d'une convention avec l'ONEMA (depuis avril 2009), le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » a poursuivi ses missions.

Le deuxième comité de pilotage s'est réuni le 20 décembre 2010.

Une rencontre a été organisée avec les Agences de l'eau le 16 juin.

En juin 2010, un nouveau site Internet a été lancé.

Une nouvelle lettre électronique « A fleur d'eau » a également été lancée. Trois

numéros sont parus au cours de l'année 2010.

La Fédération a organisé deux journées d'échanges :

- 10 février 2010 : « Préserver et restaurer les zones humides avec les agriculteurs : exemples de démarches et outils mobilisés » ;
- 18 février 2010 : « Comment préserver et restaurer les zones humides au travers d'une démarche Trame Verte et Bleue ».

La Fédération a participé à l'organisation d'une formation sur les mares au lycée agricole Tullès Naves en Corrèze.

Une synthèse sur les zones humides de vallées alluviales a été rédigée et des fiches « étangs » ont été produites.

Le projet de fusion des bases de données documentaires des deux anciens Pôles-relais « mares et mouillères » et « zones humides intérieures », a été lancé.

La Fédération poursuit sa contribution au développement du portail national des Zones humides : alimentation de la rubrique « Actualité » et relai des annonces d'événements liés à la Journée Mondiale des Zones Humides le 2 février.

Elle contribue à répondre aux objectifs fixés par le plan d'action 2010-2012 en faveur des zones humides lancé le 1 février 2010 à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides.

La Fédération via le Pôle relais est également membre du groupe experts Zones humides animé par la Société Nationale de Protection de la Nature et participe aux réunions du groupe.

Toutes ces actions sont menées par la Fédération dans le cadre du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales » en complémentarité avec les trois autres Pôles-relais (« Tourbières », « Marais atlantiques, Manche et Mer du Nord », « Lagunes méditerranéennes »).

Les PNR sont des membres importants du réseau animé par le pôle-relais car ils jouent souvent un rôle de « fers de lance » : intervention et participation aux journées d'échange, remontée d'expériences sous la forme d'articles dans la newsletter et de fiches-expérience mises en ligne sur le site internet, participation importante à la Journée mondiale des zones humides...

## 7. MARQUE « PARC »

La commission « Marque », a travaillé dans quatre principales directions :

- Mise en cohérence des marquages, notamment grâce à la validation des projets présentés par des Parcs.
- Promotion et commercialisation de l'offre de produits et services marqués.
- Protection de la marque : veille et opposition au dépôt d'une marque.
- Appui, conseil et formation aux Parcs en matière de mise en œuvre de stratégie de marquage.

La présidence de la Commission était assurée depuis sa création, en décembre 2002, par Jacqueline Alquier, ancienne présidente du Parc du Haut-Languedoc. En mai, Jacqueline Alquier, a été amenée à cesser son mandat de présidente de la Commission marque de la Fédération des Parcs. Le Conseil d'Administration de la Fédération des Parcs a nommé une nouvelle présidente : Danièle Pic, présidente du Parc du Vercors.

### 7.1. Suivi de l'attribution de la marque

La Commission « Marque » veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement général commun. A cet effet, elle valide les projets de marquages proposés par les Parcs lors de ses réunions trimestrielles.

En 2010, elle a organisé 4 réunions : 16 mars, 8 juin, 28 septembre et 7 décembre.

- 11 projets de marquage ont été présentés et 9 ont été validés.
- 3 marquages ont été actualisés : Prestations d'hébergement et de restauration en Haute Vallée de Chevreuse, viande du Morvan et tavaillon en Haut-Jura.
- Enfin, 2 hôtels au naturel ont rejoint le groupement avec marquage Parc : Hôtel des gorges du Verdon et Hôtel Mas de l'Oulivié dans le Parc Alpilles.

#### Marquages validés par la Commission marque en 2010

- 3 Prestations touristiques :
- Prestations d'accompagnement du Vexin français et de Haute Vallée de Chevreuse
  - Prestations de « Découverte du cheval percheron » du Perche
- 6 Produits agricoles :
- Miel des Pyrénées catalanes
  - Miel de Millevaches en Limousin
  - Viande de Brière
  - Viande des Marais du Cotentin et du Bessin
  - Myrtille des Monts d'Ardèche
  - Eau des Monts d'Ardèche

Par ailleurs, la Fédération a apporté un appui conseil au quotidien sur la mise en œuvre des projets de marquage par les Parcs : suivi d'études ou de démarches, réponse téléphonique, mise à disposition d'informations sur l'extranet de la Fédération, déplacement sur des Parcs.

### Journées de formation et d'échange

La Fédération a organisé une formation « marque » les 16 et 17 novembre dans le Parc du Verdon. Elle a réuni une cinquantaine de personnes. Ces journées ont alterné des temps de travail en grand groupe et des ateliers thématiques regroupant des chargés de mission sectoriels. Cette formation répond à des besoins d'information, d'apports méthodologiques et d'échange au sein du réseau sur les questions d'attribution de la marque à destination des chargés de mission de Parc quelque soit leur domaine d'intervention (agriculture, tourisme, développement économique, pédagogie...). Les journées ont aussi permis la découverte d'expériences et la rencontre d'acteurs.

### Inter-réseau

Une réunion entre les réseaux d'espaces protégés s'est tenue le 25 mars. Elle a permis de balayer le positionnement de chacun sur la question de l'utilisation de la marque.

### 7.2. Défense de la marque

L'avocat conseil de la Fédération a alerté en septembre 2009 d'un dépôt de la marque « Naturel Parc ». La Fédération a demandé au Ministère de l'Ecologie d'autoriser l'engagement de la procédure d'opposition à cette marque au titre d'une confusion réelle

avec celle des Parcs.

Une demande d'opposition a été effectuée suite à l'accord du Ministère et un dossier argumenté a été adressé à l'INPI. Le dépositaire de la marque « Naturel Parc » a reçu copie du mémoire de l'avocat conseil le 25 octobre 2010. L'INPI a rendu une décision qui donne raison à la Fédération et rejette la demande de marque sur une liste importante de classes de produits.

### **Dépôts de marques à l'INPI**

L'année 2010 s'est déroulée sans dépôt de marques liées à la création de Parcs et sans renouvellement de marques existantes après la période d'enregistrement décennale.

## **7.3. Communication sur la marque**

### **Promotion de la marque**

La Fédération a organisé un « Buffet de produits marqués » lors du séminaire circuits courts du 15 septembre 2010. Le buffet a donné l'occasion de déguster 24 produits marqués « Parc » et « Bio » issus de 10 Parcs : Camargue, Caps et marais d'Opale, Gâtinais français, Haute Vallée de Chevreuse, Monts d'Ardèche, Morvan, Perche, Pyrénées catalanes, Vexin français et Volcans d'Auvergne.

Il s'agissait d'une première qui a permis de tester la capacité de réponse des producteurs face à ce type de demande (centralisation des envois sur un site par Parc, possibilité d'envoyer des produits par la poste, coût du transport, prix de revient d'un repas dans ces conditions...).

De l'avis unanime de la centaine de participants, le buffet a été très apprécié. La qualité des produits a été particulièrement relevée par le traiteur qui les a mis en œuvre. De plus, la Fédération a eu le souci de lier fortement les produits et leur territoire de provenance. Pour cela, de nombreux documents ont été présentés, et la Fédération a élaboré un livret présentant les producteurs assorti d'une note sur la marque "Parc".

### **Présentation des produits marqués sur internet**

(voir « Communication », §2.6).

### **Coffret cadeau avec Smartbox**

(voir « Communication », §2.6).

## **7.4. « Hôtels au naturel », « Gîtes Panda » et marque**

Créés en 1998 et autonomes depuis 2004, les Hôtels au naturel sont en 2010 au nombre de 22 sur 8 Parcs. Deux nouveaux établissements ont rejoint le groupement en 2010.

Des questions ont été posées par l'association à la Fédération sur le marquage et les procédures de renouvellement de charte de Parcs, la localisation de l'établissement sur le territoire d'un Parc, la possibilité de développer le réseau sur les Parcs nationaux.

L'animateur du réseau des Hôtels au naturel a relancé le suivi de chacun des hôtels. Une dizaine de contacts pour des demandes d'adhésion a été enregistré en 2010. Des partenariats nationaux ont été noués : clé verte, portail voyageons-autrement...

Concernant les Gîtes Panda, des réunions avec les partenaires (WWF, Gîtes de France et PNF) ont été poursuivies en 2010. Une enquête de l'impact des Gîtes Panda a été lancée dans les Parcs.

Les retours tendent à prouver que les « gîteurs » et les Parcs concernés sont relativement satisfaits de leur existence même si les retombées notamment financières sont moindres que celles envisagées. De plus, un consensus se fait autour de l'idée d'élargir le réseau au-delà des gîtes de France.

## **7.5. Positionnement de la marque**

### **Etude européenne sur les signes de certification**

La Commission européenne a lancé une étude d'inventaire des systèmes de certification des produits agricoles et denrées alimentaires sur l'ensemble des 27 pays membres. Cette étude concerne les signes de reconnaissance qui s'appuient sur une identité/nom, un cahier des charges et un dispositif de contrôle dont la marque « Parc ».

La Fédération a contribué au retour d'information pour aider la Commission à définir les lignes directrices de la future politique européenne en matière de qualité des productions agricoles.

Les conclusions de cette étude sont attendues pour 2011.

## Reconnaissance des entreprises sur le Parc hors marquage

Suite à des demandes de Parcs concernant la possibilité de valorisation d'entreprises hors marquage, il a été rappelé la décision du Bureau et les règles à suivre.

## Critères de marquage pour les produits transformés

Des Parcs ont sollicité la commission pour des projets de marquage de produits transformés. Cela soulève des questions sur la nature et l'importance des matières premières nécessaires à la fabrication de ces produits. Un travail visant à cadrer ce type d'activité a été engagé en 2010 et sera finalisé en 2011.

# 8. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

## 8.1. Contribuer au développement économique et social sur les Parcs

La Commission "Développement économique et social" s'est réunie le 20 avril 2010. Elle a poursuivi son action autour de la prise en compte des missions de développement dans les révisions de chartes se traduisant au sein de :

- la poursuite de la prise en compte de la dimension sociale au sein du projet de territoire.
- la relance des travaux sur le cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs,
- la contribution du réseau des Parcs à la mise en œuvre de démarche durable en matière de sports de nature (finalisation du guide sur les incidences des sports de nature sur les territoires natura 2000 et participation au groupe inter-réseaux)
- la prise en compte des circuits courts de commercialisation dans les stratégies agricoles.

Enfin, la commission « développement économique et social » a contribué à la réflexion du réseau sur le futur positionnement des Parcs.

### Groupes de travail 2010

- Réseau « Développement » :
- Dimension sociale de la charte des Parcs
  - Accueil de population et création d'activités
- Réseau « Agriculture durable » :
- Filières courtes
  - Installation agricole
- Réseau « Forêt »

## La dimension sociale dans les chartes

Suite à la réalisation d'une enquête en 2007 dont l'objectif était de mieux connaître les représentations du social et les actions menées par les Parcs, la Fédération a engagé en 2010 un processus d'appui à la mise en œuvre des nouvelles chartes sur ce thème.

La démarche expérimentale d'appui a porté sur 2 Parcs en amont de leur mise en œuvre (Ballons des Vosges et Scarpe-Escaut). Un 3<sup>ème</sup> Parc (Boucles de la Seine normande), doit s'engager alors qu'il est dans la phase de rédaction de la nouvelle charte.

Une équipe d'appui composée de Mairie Conseils et de la Fédération des Parcs accompagnée par 2 experts a proposé une méthode articulée en plusieurs temps pour traiter la question du « bien vivre ensemble ».

### Méthode d'appui

3 groupes se réunissent séparément (élus, techniciens et partenaires) pour lister des propositions d'actions et procéder à un vote entre celles-ci mettant ainsi en avant les consensus mais aussi les dissensus en provoquant un débat.

Un comité de pilotage regroupant des élus et des personnalités fait la synthèse des propositions et propose à un nouveau vote les items ainsi dégagés traduisant des principales préoccupations partagées ou non.

Après réunion de l'ensemble des membres des 3 groupes, les propositions prioritaires sont retenues et traduites en actions à conduire dans le cadre d'une gouvernance structurée et pérennisée.

En complément, le processus d'échange inter-Parcs s'est poursuivi, avec une réunion du groupe de travail qui s'est déroulée le 15 novembre 2010.

## Activités économiques et biodiversité : synergie ou antagonisme ?

La Fédération a organisé un atelier sur le thème des synergies et antagonismes entre activités économiques et biodiversité, lors du Congrès 2010.

L'état de la biodiversité se dégrade sous l'action de l'urbanisation, des transports et des activités économiques. Les Parcs ont souhaité que la biodiversité soit de plus en plus intégrée dans les choix des acteurs économiques. Aujourd'hui, cette relation entre économie et biodiversité se traduit par un éventail de situations



différentes entre acteurs économiques et monde du vivant.

L'atelier a donné l'occasion d'aborder 3 facettes de cette relation et d'analyser leurs évolutions possibles :

- les démarches de compensation et de réparation suite à une atteinte à la biodiversité
- l'évolution des pratiques économiques et leurs adaptations ainsi que la réduction des impacts
- le choix de l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des acteurs.

Plusieurs interventions ont nourri le débat après une intervention de cadrage de Bernard Chevassus-au-Louis sur la situation des différents types de relation entre acteurs économiques et biodiversité :

- Activités d'extraction de matières : action des carrières en Champagne Ardennes
- Grandes infrastructures : Evolution dans les pratiques de GRTGaz en matière de gestion des espaces
- **Activités et politique de collectivité sur une zone d'activités (Vexin français)**
- **Activités touristiques : La recherche d'une identité territoriale basée sur la reconnaissance de la qualité des milieux humides (Association Rhin Vivant et le Développement d'une activité touristique s'appuyant sur la richesse des milieux (prestataire touristique du Parc de la Montagne de Reims).**

## 8.2. Accueil de population et création d'activités

Le devenir des Parcs passe par leur capacité à s'ouvrir sur l'extérieur pour accueillir de nouvelles populations et favoriser l'installation de porteurs de projets.

En 2010, la Fédération a entrepris plusieurs actions dans une logique de partenariat avec de grands acteurs sur ces thèmes.

### **Avec le collectif Villes-Campagne**

Le Collectif Ville-Campagne organise depuis plus de 10 ans des demi-journées d'informations et de conseil à destination de porteurs de projet et de candidats à l'installation à la campagne. La session du samedi 2 octobre a été co-organisée avec la Fédération des Parcs et a mis l'honneur les territoires des Parcs naturels régionaux et notamment leurs opportunités d'installation et leurs spécificités. Elle a réuni une trentaine de porteurs de projet.

Par ailleurs, la Fédération a contribué à l'organisation des Universités de l'accueil à Clermont-Ferrand organisées par le Collectif et la Région Auvergne les 16 et 17 juin en animant un atelier sur le thème « Gestion des espaces : quels enjeux, quels outils ? ».

### **Avec France Initiative**

Les réseaux des Parcs et des Plateformes d'initiatives locales ont identifié 2 axes de

partenariat répondant chacun à des priorités pour eux : l'appui à l'installation en milieu agricole (faisant le lien avec le travail engagé depuis plus de 3 ans au sein du réseau) et la prise en compte du développement durable par les créateurs.

Afin de faire un point sur les réalisations des membres des 2 réseaux, un séminaire a été organisé le 29 novembre à Paris. Il a réuni une quarantaine de chargés de mission de Parcs, d'animateurs de plateformes et de partenaires.

## 8.3. Agriculture durable

L'appui au développement des circuits courts a été la priorité de l'animation du réseau en 2010 dans le domaine agricole.

L'action de la Fédération a porté sur le soutien à l'expérimentation inter-Parcs au sein d'un programme de recherche-action et à la capitalisation/transfert d'expériences dans le cadre du réseau rural français.

### **Développer et organiser les circuits courts pour répondre aux attentes des territoires**

L'objectif stratégique de ce projet CASDAR « Loccaterre » auquel participent 27 partenaires dont huit territoires de Parcs est de susciter et coordonner l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux, articulant de nouveaux modes de distribution de proximité à ceux déjà mis en place, dans la perspective d'une complémentarité entre ces systèmes et les circuits longs. La Fédération coordonne ce programme avec l'appui de la FRCIVAM Bretagne et réalise le suivi administratif. Deux comités scientifiques et techniques ont été organisés, l'un en janvier pour le lancement du programme, l'autre les 14 et 15 octobre pour échanger sur les premiers résultats davantage centrés sur les diagnostics de l'offre.

### **L'installation par les circuits courts**

Les circuits courts constituent des opportunités pour des projets d'installation. La Fédération a poursuivi son engagement sur ce thème dans 2 directions :

- la finalisation de l'étude sur l'installation initiée en 2009, par la rédaction et l'édition d'un document de synthèse des 3 études réalisées dans cinq Parcs "Les circuits courts dans les Parcs naturels régionaux : des

pistes pour des installations durables ? ». Ce document a été valorisé dans le cadre du séminaire organisé avec France Initiative sur la création d'activités fin novembre.

- la conduite d'un projet sur les formes d'appui à l'installation en circuits courts. L'action a été conduite en partenariat avec la FRCIVAM Bretagne en tant que chef de file au sein de l'axe 1 du groupe « Valorisation économique des ressources » du Réseau rural.

Elle a consisté en :

. la réalisation de fiches issues des expériences réalisées dans 9 régions par de multiples partenaires

. l'organisation d'un séminaire le 15 septembre « les formes d'appui à l'installation des producteurs en circuits courts dans les Régions » et l'édition d'actes valorisées lors du séminaire final du réseau rural à Agen. Le séminaire de septembre a été organisé autour d'un buffet réalisé avec des produits des Parcs.

Sur un autre axe de ce groupe (n°5) du Réseau rural, la Fédération a participé avec Terres en villes et l'APCA à un projet sur les Circuits courts et la gouvernance alimentaire. Les résultats ont été présentés et discutés lors d'un séminaire de clôture organisé le 18 novembre à Paris. L'objectif était de mettre en perspective les circuits de proximité avec les enjeux alimentaire pour mieux accompagner les politiques territoriales. Un document de synthèse a été également rédigé et valorisé dans le cadre du séminaire final du Réseau rural à Agen.

De septembre 2009 à décembre 2010, les travaux ont été organisés autour de trois ateliers analysant 3 situations régionales servant à chaque fois d'étude de cas.

Chaque étude de cas a fait intervenir a minima un Parc naturel régional (Brière, Pilat et Luberon), une agglomération adhérente de Terres en Villes et une chambre départementale d'agriculture sur des régions différentes (régions nazairienne, stéphanoise et aixoise) afin d'appréhender les influences historiques, géographiques et territoriales et les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

### **Agriculture et environnement**

La Fédération a lancé une démarche sur la thématique « agriculture et environnement » dans le cadre d'une convention avec l'ADEME et le MEDDTL pour conduire un inventaire des actions des PNR dans ce domaine. Le projet se réalisera en grande partie sur 2011.

La Fédération est impliquée dans le programme DIVA MAE à obligation de résultats (séminaire des 29 et 30 septembre

Vercors). Son rôle est de soutenir les Parcs qui expérimentent sur les MAE à obligation de résultat et de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques. Elle a participé plus globalement au séminaire du programme DIVA (10 programmes de recherche) à Lyon en avril 2010 ainsi qu'au comité de pilotage du programme.

Elle a participé à une réunion de la Société d'Agriculture de France en présentant les actions des PNR sur la thématique « Agriculture et biodiversité ».

Elle est également intervenue au colloque « Agriculture biologique et biodiversité » (1<sup>er</sup> octobre – Paris – intervention de Nathalie CHARLES, PNR Luberon).

Elle était par ailleurs présente lors de la journée « Biodiversité et agriculture » organisée par l'APCA (17 novembre – Paris).

### **8.4. Forêt et filière bois**

2010 a vu la poursuite du travail du réseau « Forêt » de la Fédération animé avec l'appui du Parc du Massif des Bauges et sous la présidence de Anne-Catherine Loisier, vice-Présidente du Parc du Morvan.

L'activité de ce réseau concerne aussi bien les commissions « Aménagement » que « Biodiversité et gestion de l'espace ».

Les travaux sont engagés dans le cadre de partenariat avec l'ONF mais aussi avec la FNCOFOR, ECOFOR, ETD et le Ministère de l'Agriculture.

Une réunion du groupe « forêt » s'est tenue le 4 mai.

#### **Partenariat ONF/PNR**

Poursuite de l'état des lieux dans les Parcs et de l'appui méthodologique à la mise en œuvre d'actions concertées

#### **Forêt et biodiversité**

La Fédération a traité ce thème dans le cadre du Réseau rural français au sein du projet de capitalisation d'expériences sur les trames vertes et bleues et lors de l'atelier du Congrès des Parcs : « Maintien de la biodiversité en forêt : gage d'une approche multifonctionnelle et durable ? »

#### **Approches territoriales**

La Fédération a travaillé sur l'articulation

entre Charte Forestière de Territoire, les Plans de Développement de Massif, les Plans d'Approvisionnement Territorial et les Stratégies locales de développement forestier, la prise en compte de ces stratégies locales dans la loi de modernisation agricole, l'appui à la traduction de la contribution de la forêt dans les chartes, les Plans « Climat Energie Territoire » (PCET), les Agendas 21 des Parcs et l'utilisation du bois local dans la commande publique et l'urbanisme.

La Fédération est membre du comité de pilotage du programme Biodiversité et gestion forestière (réunion du 18 mai). Un nouvel appel à projets a été lancé en 2010.

## 8.5. Tourisme durable et sports de nature

Les actions sur ce thème sont conduites avec l'appui d'un élu référent, Bernard Clap, Président du Parc du Verdon, et au plan technique au sein d'un groupe « expert » composé de chargés de missions des Parcs les plus impliqués dans ces thématiques.

### Un partenariat avec l'IPAMAC

La Fédération a poursuivi en 2010 l'animation d'un réseau technique centré sur les thèmes du tourisme et des sports de nature, dans une configuration nouvelle de partenariat avec à l'IPAMAC.

L'IPAMAC conduit depuis 2000 des actions de développement touristique en soutien des actions des Parcs du Massif central dans deux directions majeures : la promotion d'une offre touristique qualifiée et la mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable.

Une convention cadre a été signée avec l'IPAMAC définissant pour 5 ans les modalités et les priorités du partenariat :

- le positionnement et la stratégie commune du réseau des Parcs avec notamment l'application de la Charte Européenne du Tourisme Durable comme fil conducteur, traduisant en cela l'approche transversale des Parcs qui va de la gestion de l'espace à l'offre touristique ;
- l'amélioration de la lisibilité des offres touristiques spécifiques des Parcs ;
- le développement maîtrisé des sports de nature dans un objectif de mutualisation du traitement d'un certain nombre de problématiques liées au tourisme.

Des avenants annuels fixent les actions à traiter en lien avec les moyens financiers mobilisables.

### Renforcement des liens entre sphères de l'environnement et des territoires, du tourisme et des sports de nature

En 2010, la Fédération a participé aux réunions du Comité méthodologique des « rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature ». Ces 5èmes rencontres, organisées à Nantes, du 4 au 6 mai, ont favorisé l'échange entre les gestionnaires d'espaces protégés, le mouvement sportif, les acteurs du tourisme et les territoires. Cette manifestation, élément clé dans l'animation du réseau, a permis la valorisation des expériences des Parcs et ses partenaires. 12 Parcs ont participé aux journées. La contribution a porté sur l'animation d'un atelier-parcours « Comment mettre en place une politique territoriale de tourisme durable ? Du global vers le local » et l'organisation d'une conférence technique sur le thème « Financement européen et projet de développement de loisirs sportifs ».

Enfin, la Fédération s'est impliquée dans la préparation des prochaines rencontres européennes qui auront lieu à Annecy en octobre 2011.

### Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000

Suite à la mise en place d'un régime d'évaluation des incidences spécifiques au réseau Natura 2000, le Ministère en charge du Développement durable a soutenu la réalisation de guides méthodologiques afin d'aider les maîtres d'ouvrages et les organisateurs.

Depuis 2004, le groupe de travail inter-réseaux « sports de nature », piloté par la Fédération, réunit les gestionnaires des espaces naturels et le mouvement sportif. En 2009, ce groupe de travail a été missionné par le Ministère du Développement durable et celui des Sports pour élaborer le guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000. En 2010, le groupe a finalisé l'élaboration du guide méthodologique à destination des organisateurs de manifestations sportives et des services instructeurs.

Il a proposé une démarche précise

d'évaluation des incidences en prenant en compte des expériences concrètes de gestionnaires d'espaces naturels notamment celles des Parcs naturels régionaux.

L'élaboration de ce guide a nécessité l'organisation de 3 réunions du groupe de travail « inter-réseaux sports de nature » et de 2 ateliers, d'une réunion avec les organisateurs de manifestations sportives et les services instructeurs en juin, et de réunions avec des services de l'Etat en région.

Des présentations du projet ont été faites en juin à l'ATEN, et en octobre au « Marché des innovations » du Congrès des Parcs.

Comme prévu, une version « brute » a été livrée au Ministère en août par Julie Fargier, chargée d'étude qui a terminé sa mission au sein de la FPNRF à cette occasion. L'édition du guide est en cours par le Ministère du Développement durable.

### **La charte européenne du tourisme durable**

2010 a été l'occasion de poursuivre le rapprochement avec « Parcs nationaux de France » (PNF) au travers de l'activité de la section française d'Europarc et la mise en place d'un programme d'actions conjoint. Cela a permis notamment de travailler sur la stratégie « lobbying » lors d'un séminaire dans le Parc de la Montagne de Reims (22 janvier). Le développement de la Charte Européenne du Tourisme durable était au cœur des échanges. Une démarche autour des volets 2 et 3 de la charte a été prolongée pour l'une et engagée pour la seconde.

### **Les transports doux et l'éco-mobilité**

La Fédération a engagé en 2008 une réflexion sur l'accessibilité des espaces protégés par des transports alternatifs.

En 2010, la Fédération a poursuivi ce travail par la capitalisation d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique. Ce projet est piloté par le réseau des Grands sites de France au sein du Réseau rural français. Il réunit différents partenaires : Fédération Française Randonnée Pédestre, Mairie conseils, Source.

Dans ce partenariat, la Fédération des Parcs a apporté la vision des structures de mission qui ont défini des choix en matière de développement durable et qui sont en mesure de venir en appui aux acteurs privés

et aux collectivités, parties prenantes sur ce type de projets.

Le recensement d'expériences réalisé par la Fédération auprès des Parcs a permis aussi d'ouvrir sur des démarches destinées à la fois à la clientèle extérieure et aux habitants en mutualisant les deux types de besoins.

La Fédération animera un atelier du séminaire de clôture en février prochain.

## 9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*Les faits marquants 2010 :*

- la réalisation et diffusion du film « Un monde pour soi », traitant de l'urbanisme rural ;
- la déclinaison du Grenelle en matière d'aménagement, d'énergie et de climat
- la réalisation de formations et de documents méthodologiques destinés au réseau et aux partenaires ;
- la participation et représentation du réseau dans le club écoquartier ;
- l'intégration pleine et entière de la culture au sein de la commission aménagement du territoire.

La Commission Aménagement du territoire s'est réunie les :

27 mai 2011 : spécial foncier

14 septembre 2010 : spécial transport

16 décembre 2010 : spécial culture

### Groupes de travail 2010

#### Ecoquartiers

- 11 mars 2010 : la réalisation d'un écoquartier en milieu rural : de l'émergence de projets au montages de partenariats
- 17 juin 2010 : habiter et vivre en écoquartier rural : enjeux et défis
- 14 octobre 2010 : ressources locales et développement territorial
- 17 décembre 2010 : quels financements possibles pour les écoquartiers ruraux ?

#### Climat

- 29 janvier 2010 : plan climat énergie territorial et Parcs naturels régionaux
- 27/28 octobre 2010 : Colloque national PCET

#### Maisons de Parcs et équipements

- 6 mai 2010 : comité de pilotage de l'étude
- 6 juillet 2010 : Restitution finale

#### Affichage publicitaire

- 19 novembre 2010 : comité de pilotage
- 20 décembre 2010 : première restitution de l'étude

#### Film « urbanisme »

- 3 juin 2010 : avant première du film « un monde pour soi »
- 9 octobre 2010 : présentation nationale lors du Congrès des Parcs à Reims
- novembre 2010 : obtention du prix du public au festival de Barcelone

#### Parcs et Scots

- 1<sup>er</sup> septembre 2010: lancement du premier comité de

pilotage de l'étude sur la relation Parcs – SCOTs de l'après grenelle

- 18 novembre 2010 : Comité de pilotage final.

#### Architecture

9/10/11 juin 2010 : séminaire sur l'inventaire du patrimoine bâti en Brenne

#### Culture

15 décembre 2010 : colloque sur le patrimoine culturel immatériel à Lyon

#### Urbanisme

28 octobre 2010 : projet en campagne, habiter aujourd'hui et demain l'espace rural sur le Parc des Monts d'Ardèche.

### 9.1. Plans Climat territoriaux

Dans la lignée des actions engagées sur ce thème depuis 2007, la Fédération a organisé, au-delà de l'appui pratique à la réflexion et la construction de Plan climat par les Parcs, une rencontre technique avec les Parcs engagés effectivement dans un plan climat.

Cette réunion a eu lieu le 26 janvier 2010 et a permis de rassembler à l'Ecole d'Architecture Paris Val de Seine une douzaine de Parcs. Les échanges ont essentiellement portés sur le niveau d'engagement du Parc et de ses partenaires, les éléments pratiques de mise en place, les attentes et problèmes rencontrés. Cela a permis de réaliser un document de synthèse qui a été diffusé au réseau et aux partenaires.

Dans la même logique, la Fédération a été partenaire des premières rencontres PCET organisées par l'ADEME et a animé un atelier puis témoigné dans un autre. Cela a notamment permis de valoriser le travail des Parcs et de rappeler l'importance du financement de l'animation.

La Fédération a pu également apporter sa contribution durant l'été 2010 à la rédaction du décret relatif à la mise en place des *Schémas Régionaux Air Energie et Climat* en rappelant l'importance d'associer les Parcs au comité technique et de prendre en compte notamment en matière d'éolien et de solaire les documents d'orientations validés par les instances politiques de chaque Parc.

#### Pollution lumineuse

La Fédération a poursuivi son travail sur l'intégration des impacts de l'éclairage public en matière de consommation d'énergie et de préservation de la biodiversité. Elle s'est engagée dans la seconde édition du *Jour de la nuit* en accueillant des comités de pilotages, en diffusant les outils relatifs à cet événement à l'ensemble du réseau des Parcs.

Enfin, elle a fait intervenir un expert de *l'Association Nationale Pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne*, Lors de l'atelier infrastructure énergétique et biodiversité pendant le congrès des Parcs en Montagne de Reims.

### **9.3. Politiques énergétiques et Parcs**

Les cycles de formation mis en place depuis 2000 se sont poursuivis avec en particulier les 7, 8 et 9 décembre 2010, une formation sur la place de l'énergie dans les collectivités et les Conseils en Energie partagés, organisée sur le Parc naturel régional du Luberon avec le soutien du CNFPT, de la DATAR et de la CDC.

Le travail s'est également poursuivi sur l'intégration des enjeux énergétiques dans les Chartes, le déploiement des positionnements solaires et éolien et l'appui à la structuration de la filière bois énergie et construction.

Enfin, ces enjeux énergétiques se sont retrouvés dans la stratégie Ecoquartier et dans le soutien à l'éco-construction

La question du transport a été traitée lors d'une réunion de la commission aménagement en septembre 2010 et la Fédération a animé l'atelier Mobilité Transport d'une rencontre du réseau rural français et l'atelier transport du club Ecoquartier Ruraux.

### **9.4. Prospective et Paysage**

Dans la lignée des travaux de 2009, la FPNRF a construit un document accessible portant sur une démarche de prospective territoriale à partir d'une démarche paysagère. Un travail de simplification a été conduit avec des photographes, une journaliste, une paysagiste, une graphiste et un cabinet spécialisé dans la prospective.

#### **Affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux**

La Fédération a été mandatée par le MEDDTL pour conduire et animer une étude sur les pratiques des Parcs en matière de publicité et d'enseignes et de pré enseignes et sur les conséquences pratiques possibles de la sortie d'un décret renforçant nationalement l'interdiction de la publicité.

Le comité de pilotage a été un véritable « outil » dans l'outil avec la cohabitation de plusieurs associations de préservation du paysage, les techniciens en charge de ce dossier dans les Parcs et les représentants du ministère.

Il en est ressorti que la disparité entre les moyens financiers et humains des Parcs et l'application de la loi spécifique qui jusqu'alors les concernait, rendait ce sujet délicat et que les associations avaient aussi un rôle à jouer en matière de mobilisation des services de l'état pour l'application des règles ; que le débat avec les parties prenantes était toujours un atout et que la publicité était aussi un enjeu économique fort notamment pour les entreprises locales.

### **9.5. Culture**

#### **Inventaire des pratiques culturelles dans les Parcs naturels régionaux**

A la demande des Parcs, la Fédération a construit avec un comité de pilotage, un questionnaire qu'elle a soumis aux Parcs. 18 Parcs ont répondu minutieusement et ont permis de constituer une boîte à outil mis à disposition sur l'extranet de la FPNRF.

Cette étude a été présentée en commission aménagement du territoire en décembre et sera l'objet d'une valorisation en 2011 notamment dans le cadre du Congrès des Parcs.

Parallèlement à cette étude et à la demande du ministère de la Culture, la FPNRF a organisé le 15 décembre à Lyon, une journée consacrée au patrimoine culturel immatériel.

### **9.6. Eco-construction, architecture, patrimoine bâti**

#### **Eco-construction et écoquartiers**

L'éco-construction a été très fortement intégrée dans les démarches sur les écoquartiers tant par son caractère innovant que par le potentiel de développement économique que cela implique sur les territoires ruraux.

La Fédération a animé un atelier sur la mobilisation du bois construction dans le cadre des formations du club écoquartiers et a également mis l'accent sur ce thème lors de la rencontre qu'elle a organisé avec l'appui du MEDDTL le 17 décembre 2010 à Paris.

La Fédération a été partenaire du « club des écoquartiers » et dans ce cadre a participé à l'organisation de trois sessions d'échanges sur l'approche rurale. Elle a organisé une

quatrième session, spécifiquement sur le thème des financements de projet le 17 décembre.

La Fédération a cette année été associée nationalement à l'animation et la réflexion du club Ecoquartier du MEDDTL et a pu avec le Certu s'impliquer plus particulièrement sur les sessions de formation du club Ecoquartier rural : 11 mars, 17 juin et 14 octobre.

Ce travail et ce partenariat fort seront poursuivis en 2011.

Dans la suite du partenariat avec la Direction des patrimoines du Ministère de la culture, la Fédération a travaillé sur les liens possibles entre architecture et qualité de vie, intégration des énergies renouvelables et patrimoine bâti ainsi que les perspectives sur la création architecturale en lien avec le territoire. Cette démarche trouve son aboutissement le 4 février 2011 avec une journée technique organisée à la Fédération. Cet événement a réuni 70 participants, agents des Parcs et agents de l'Etat.

#### **Inventaire du bâti pourquoi faire ?**

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a organisé les 7, 8 et 9 juin 2010 une rencontre relative à l'inventaire du patrimoine bâti et sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Ces journées organisées en collaboration avec le Parc de Brenne, le Ministère de la Culture, la DRAC Centre et la Région, a réuni quatre-vingt participants, dont une trentaine de territoires de Parcs.

Ces journées ont visé à présenter les méthodes, outils et objectifs mis en place par les différents partenaires pour aborder la problématique du patrimoine bâti des territoires ruraux. Elles ont également permis d'échanger sur des expériences en cours et de proposer des pistes d'actions à travers les modes d'approche développés dans les Parcs naturels ; les expériences contribuant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ; l'appropriation et valorisation des données de l'Inventaire par l'ensemble des acteurs.

## **9.7. Urbanisme rural durable et gouvernance**

### **Parcs et SCOTS**

Dans la suite du travail prospectif engagé depuis 5 ans sur la maîtrise de l'espace, la Fédération a réalisé une étude sur les relations entre Parcs et SCoTs. Cette étude à laquelle la Fédération des SCoTs a été associée dès l'initiale s'inscrivait dans la perspective du déploiement des décisions du Grenelle en matière de portage des politiques d'aménagement, de biodiversité et de climat. En effet, les SCoTs se voient dotés de compétences renforcées. L'étude a mis l'accent sur la nécessité d'un partenariat soutenu avec les agglomérations et les syndicats de SCoTs, plutôt qu'un portage direct par les Parcs. Pour les Parcs extrêmement ruraux, le portage peut s'avérer une solution, mais repose la question des moyens.

#### **« Un monde pour soi »**

L'année 2010 a été celle de la finalisation du film « un monde pour soi » issu de l'appel à projet Borloo et animé par la Fédération et le Parc du Morvan.

Le film a fait l'objet d'une présentation à l'Ecole d'Architecture Paris Val de Seine et d'une présentation nationale lors du Congrès des Parcs naturels régionaux à Reims. Il a pu bénéficier d'un écho très large tant en matière radiophonique qu'au sein de la presse régionale et nationale. Cette reconnaissance et le travail de fond conduit par l'équipe d'animation de ce projet (Commission Aménagement du Territoire et Parc du Morvan) ont permis de signer chez l'éditeur l'Harmattan et de faire de cet outil d'aménagement un authentique produit culturel. Ainsi le pari risqué de jouer la carte d'une approche artistique des enjeux de l'urbanisme rural s'est avéré être un succès avec pour point d'orgue l'obtention du Prix du public au Festival international de Barcelone.

Le travail s'est poursuivi avec la diffusion de près de 3 500 DVD coffret auprès des Parcs et des partenaires nationaux et régionaux et l'organisation de projections-débats sur l'ensemble du territoire avec la participation de la Fédération comme par exemple en Ardèche le 28 octobre. Ce travail innovant a donné une lisibilité et une crédibilité plus grande au réseau des Parcs et à la Fédération qui pourra en 2011 poursuivre la

valorisation de ce travail.

Toujours en matière d'urbanisme, la Fédération a organisé un atelier lors de son Congrès national portant sur la relation entre l'urbanisme et la préservation de la biodiversité intitulé « Cultiver un urbanisme vert ».

### **Urbanisme durable et Union Européenne**

La Fédération a réalisé un inventaire complet sur les pratiques en matière d'urbanisme. Ce travail a permis de mettre en ligne via le centre de ressources les actions et stratégies des Parcs. Une restitution de cette étude a été organisée en avril et le lien a été fait avec la possibilité de mieux utiliser les crédits de l'Europe quand on aborde la maîtrise de l'espace. Les actes sont disponibles sur le site de la Fédération des Parcs.

## **9.8. Maisons de Parc et Equipements**

La Fédération a réalisé avec l'appui de la CDC et d'un comité de pilotage une étude sur les maisons de Parcs et Equipement. Ce travail a duré six mois avec deux visites terrain et a permis de produire un document (disponible sur le centre de ressources par l'extranet), sur les typologies de maisons de Parc, le cadre d'exercice des activités de ces maisons et les enjeux et limites associés.

Elle permettra de préparer en 2011 une formation spécifique à ce thème. Elle a permis de mobiliser des partenaires comme la Fédération des Parcs nationaux et les Grands Sites de France.

### **Préparation de la valorisation de l'appel à projet Borloo 2007**

La Fédération a travaillé avec le MEDDTL à la préparation de la rencontre de valorisation des projets. Ce travail sera poursuivi en 2011.

### **Enseignement supérieur, recherche et territoires**

La Fédération des Parcs a participé au groupe issu de l'initiative du Parc du Massif des Bauges et de la démarche des ateliers territoriaux, visant à créer des passerelles entre les écoles et les territoires, sur le thème de la maîtrise de l'espace. Ce travail s'est concrétisé par une manifestation sur le

Parc des Monts d'Ardèche, Projets en campagnes : Habiter aujourd'hui et demain l'espace rural, qui a accueilli 150 participants à Jaujac.

Par ailleurs la FPNRF poursuit son soutien à une thèse sur l'urbanisme rural durable engagé en 2007. Ce travail de recherche vise à identifier des critères d'évaluation et de suivi dans les communes rurales.

En 2010, la phase expérimentale a été engagée et 2011 verra la phase analyse conclure cette recherche. Ce travail est réalisé en partenariat avec le Parc des Ballons des Vosges et l'ADEME.